

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Communauté de communes
du Bassin de Pompey

Sommaire

04

Ressources et perspectives

- 6 Ressources humaines
- 9 Une plateforme Achat Public mutualisée
- 10 Qualité Sécurité Environnement
- 11 Une gestion durable du patrimoine intercommunal
- 13 Finances
- 16 Budget vert

18

Des engagements durables

- 19 Accélération des transitions environnementales
- 21 Des alternatives pour économiser les ressources et décarbonner les mobilités
- 23 Mobilités
- 26 Eau et assainissement
- 27 Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- 28 Aménagement urbain
- 34 Déploiement du programme pluriannuel voirie 2023-2026
- 38 Prévention et gestion des déchets

40

Un territoire qui compte

- 42 Développement économique
- 45 FLJob, le service intercommunal de l'emploi
- 47 Tourisme, un levier d'attractivité et d'image

48

L'innovation au service du lien

- 50 Numérique
- 52 Campus Innovation Formation
- 54 Les tiers lieux du Bassin de Pompey
- 55 Accès aux droits et inclusion numérique
- 57 Limédia, poursuite du déploiement de la bibliothèque numérique

58

La force de nos différences

- 60 Urbanisme et habitat
- 62 Petite enfance
- 64 Restauration collective et nutrition
- 66 Prévention spécialisée : une nouvelle contractualisation pour 2023-2025
- 67 Culture
- 68 Sport
- 70 Santé
- 71 L'insertion, une orientation affirmée
- 72 Politique de la ville
- 73 Brigade intercommunale de police municipale

Édito



2023 voit le déploiement de nos stratégies d'aménagement urbain et de grands projets. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Déplacements pose les grands principes et réaffirme la volonté d'offrir à tous les habitants un véritable parcours résidentiel. De nouvelles façons de construire la ville intègrent la protection de l'environnement, la sobriété urbaine et les déplacements. Le projet Arboresens à Frouard illustre cette volonté. Ce quartier proposera en résonnance avec la nature avoisinante, 300 logements économes en énergie, des espaces partagés et des pistes cyclables. Le démarrage des travaux du nouveau pôle aquatique à Pompey sur les anciennes friches sidérurgiques marque le démarrage de Presqu'île, un nouveau quartier écrivain de vitalité.

La mobilité reste l'une des pierres angulaires du projet communautaire au cœur du Plan Climat Air Énergie du Bassin de Pompey. 2023 a permis la modernisation et la décarbonation des bus des réseaux Le SIT et SUB roulant au GNV. Le plan vélo poursuit son maillage avec des liaisons sécurisées entre Champigneulle et Maxéville, à Liverdun et à Frouard.

L'eau constitue également un défi majeur avec en ligne de mire la sécurisation de la ressource, la renaturation des cours d'eau et la prévention des inondations. Le programme d'investissement arrêté en 2023 et la nouvelle compétence GEMAPI déclinent un ambitieux programme.

Parallèlement, le Bassin de Pompey se réaffirme comme territoire inclusif avec la présence de services de proximité. Outil central de nos politiques santé nutrition, la cuisine centrale a fourni en 2023 plus de 500 000 repas. Dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, FLJob, France services et les conseillers numériques trouvent leur public.

Pour porter ces politiques, le Bassin de Pompey s'appuie sur une administration performante. Assistantes maternelles, cuisiniers, maîtres-nageurs, instructeurs du droit des sols, etc. en 2023, ce sont près de 300 agents et plus de 90 métiers répertoriés. Les démarches qualité, le projet d'administration et un plan de formation volontariste accompagnent cette dynamique.

Enfin, la construction du nouveau projet de territoire s'est poursuivie avec les élus et nos partenaires socio-économiques. Le Bassin de Pompey : territoire hospitalier, territoire intelligent, territoire nature. Des valeurs qui seront mises en récit pour écrire une nouvelle page de notre histoire.

A handwritten signature in blue ink, reading "Laurent Negre".

**Président de la Communauté de communes
du Bassin de Pompey**





Ressources et perspectives



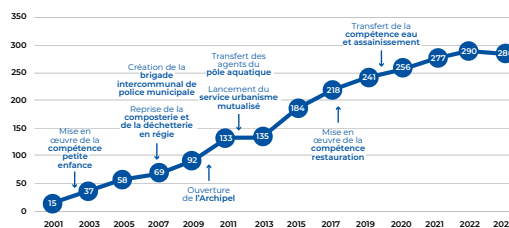
Ressources humaines

Maîtrise de l'évolution des effectifs communaux et intercommunaux

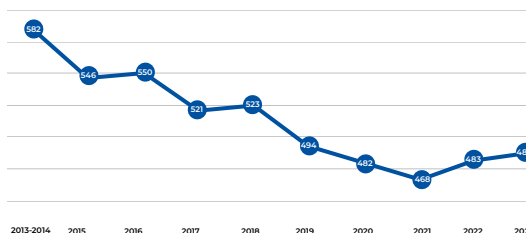
Au 31 décembre 2023, l'effectif communautaire est de 286 agents permanents. Malgré une décroissance apparente du fait de départs et décalages de recrutement, cet effectif est en constante progression en raison d'arrivées de personnels issus des transferts de compétences vers l'intercommunalité. L'évolution des effectifs communaux montre en effet une baisse corrélative aux transferts vers l'intercommunalité. Le **seuil des 300 agents** devrait être franchi au cours de l'année 2024.

L'évolution des charges de personnel consolidée (communes-intercommunalité) représente une **hausse de l'ordre de 7,3 % sur 5 ans, soit 1,5 % par an en moyenne**.

La **gestion des ressources humaines** est **de plus en plus intégrée** et coordonnée sur le territoire (plus de 200 agents mis à disposition dans le cadre de la compétence restauration) et permet une appréciation plus fine des emplois, des compétences et des besoins de formation.



Évolution des effectifs permanents



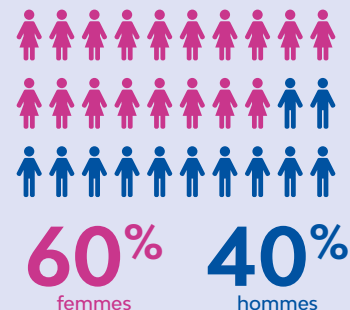
Évolution des effectifs communaux

Des ateliers pour débattre de l'égalité femme-homme

Défini depuis 2021, le plan d'égalité femme-homme ainsi que la lutte contre les discriminations s'ancrent dans les axes et les valeurs du projet d'administration communautaire.

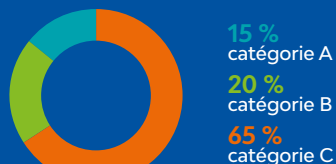
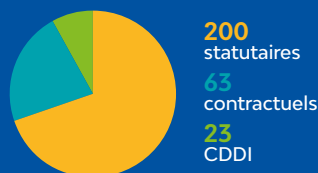
Les objectifs du premier plan 2021-2023 consistaient à traiter les écarts de rémunération, inciter à la mixité des filières et métiers et donner un égal accès aux emplois lors des recrutements.

Le bilan a permis d'engager les réflexions pour définir un nouveau plan d'actions 2024-2026 dont la méthodologie projet se veut ouverte et coconstruite au sein des équipes. Une réflexion a été menée par les cadres sur 3 thèmes : les discriminations, les stéréotypes sur les métiers et l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.



LES AGENTS DU BASSIN DE POMPEY INDICATEURS 2023

286 agents
92 métiers



LES 3 FILIÈRES LES PLUS REPRÉSENTÉES



43,2 ANS
âge moyen

70%
de titulaires

64%
du plan de
formation réalisé

71%
des programmes
de prévention réalisés

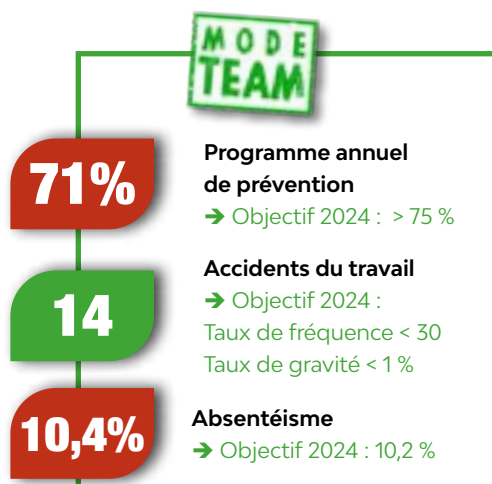
La politique santé sécurité au travail

Le programme annuel de prévention (PAP) 2023 a été réalisé à hauteur de 71 %.

De nombreuses démarches ont été également initiées ou relancées :

- **Relance des audits internes** dans le cadre de la certification ISO 45001. Six établissements ont été audités en 2023. Ces audits se poursuivront en 2024.
- **Relance de la démarche de prévention Santé et sécurité au travail** avec l'ensemble de la hiérarchie et création de nouveaux outils (documents uniques et PAP pour les nouvelles activités).
- **Lancement d'une démarche collective de prévention** pour poursuivre la **baisse de l'absentéisme** dans la collectivité (-1 point en 2023).

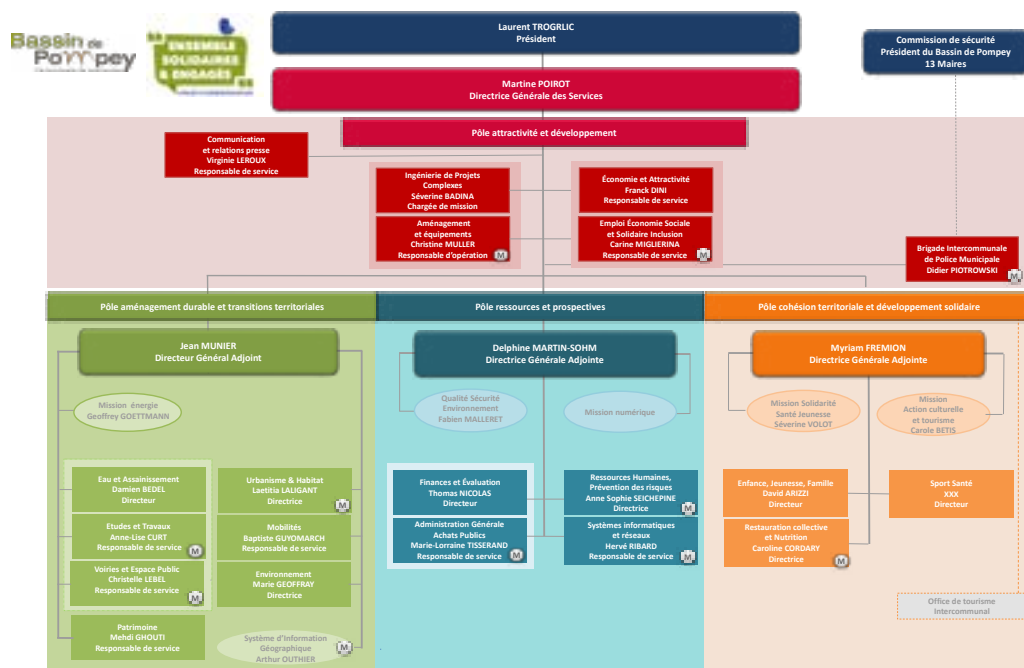
En 2023, l'analyse du taux d'accidentologie (17 accidents de travail et/ou de trajet) se poursuit afin d'identifier de nouvelles mesures pour accroître la sécurité au travail.



Une administration en ordre de marche

Un nouvel organigramme pour accompagner le projet de territoire

Depuis le 1^{er} juillet 2023, la nouvelle organisation des services a renforcé la transversalité au sein d'une organisation avec une grande diversité de métiers. Elle permet de maintenir une capacité de prospective et d'anticipation, de préserver et d'améliorer l'opérationnalité dans le déploiement et l'adaptation de l'offre de services à la population et de moderniser la relation usagers.



La formation en appui des politiques publiques menées

En 2023, le **Plan de formation a été réalisé à hauteur de 64 %**, avec **809 jours de formation** suivis. Près de 75 % des agents (227 agents) ont bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année. 49 % des agents formés sont des agents de catégorie C.

Le Plan de formation mutualisé, formalisé avec les 13 communes du Bassin de Pompey à destination des 750 agents du bloc local, a pu être intégralement réalisé avec 56 sessions et 10 thématiques autour de la Santé sécurité au travail ou du management.



Le Bassin de Pompey favorise les déplacements doux internes par le biais du forfait mobilité durable, et par la mise en place d'animations et défis, et la mise à disposition de vélos et d'une plateforme de covoiturage.

La mise en place du télétravail et l'élaboration d'une palette de schémas horaires entre 35h et 39h selon les contraintes de services concourent à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Projet d'administration



Avec un effectif qui a plus que doublé en 10 ans, l'établissement a choisi d'élaborer un projet d'administration de façon participative afin de fédérer les agents autour des valeurs du service public et relever les défis du Projet de Territoire.

Un plan opérationnel de 47 actions identifiées autour des axes de cohésion, lisibilité et agilité est décliné en objectifs et actions sur la période 2023-2026.

Une **politique d'accompagnement des agents** en matière de prévention des risques santé sécurité, de protection sociale et de maintien de salaire a été soutenue à hauteur de 80K€ en 2023.

La **mise en œuvre d'un nouveau régime indemnitaire** dès 2017 a permis de mieux tenir compte des fonctions exercées par les agents au-delà des filières et de valoriser la manière de servir. Avec la multiplication des filières et statuts, des modifications de grilles indiciaires et du contexte d'inflation, une étude de cohérence et d'évolution des régimes indemnitaires sera menée en 2024.

Responsabilité sociétale de l'établissement : le Bassin de Pompey s'engage

S'appuyant sur un Système management qualité (SMQ) intégré, le Bassin de Pompey s'engage à assoir et valoriser la Responsabilité sociétale de l'établissement (RSE). Les objectifs de cette RSE sont de :

- valoriser la collectivité par le biais de la marque employeur,
- sensibiliser les agents aux enjeux environnementaux,
- s'engager dans une démarche numérique responsable,
- renforcer notre engagement environnemental via une politique d'achats durables.

Une plateforme Achat Public mutualisée

L'activité de la **plateforme Achat Public** de l'année 2023 a connu une **forte augmentation** avec la passation de **146 marchés** (y compris les lots) et l'organisation de **23 commissions** (CAO, CAP et CDSP) regroupant plusieurs ordres du jour par réunion et mobilisant les élus.

L'instauration d'une nouvelle organisation des services internes et le déploiement des Programmes pluriannuels d'investissement ont contribué à l'augmentation de la production de marchés publics en provenance notamment des services Aménagement, Études et Travaux et Infrastructures.

La mutualisation au service de l'optimisation

La plateforme mutualisée a consacré environ **800 heures relatives** à la thématique des marchés publics aux communes. Elle a coordonné **5 groupements de commandes**, dont le plus conséquent et complexe est dédié à l'achat de gaz et d'électricité (marché multi-énergie) regroupant l'ensemble des communes et certains CCAS et représentant un fort enjeu tant énergétique qu'économique pour l'ensemble des adhérents.

La poursuite de la rationalisation de l'achat public du territoire a conduit à l'analyse de la nomenclature des achats adoptée par les communes en 2018/2019. Il en résulte la mise en exergue de **nouvelles typologies de marchés mutualisables dont l'opportunité sera discutée en 2024.**

Un engagement sociétal et environnemental dans la commande publique

Si la mutualisation et la rationalisation de l'achat public sont des objectifs ancrés, la notion de **développement durable** est une **préoccupation prégnante** depuis une dizaine d'années. Elle s'est traduite par **l'intégration de clauses environnementales et sociales dans la commande publique** interne mais également mutualisée.



Un poids économique important de l'achat public

Le poids de la commande publique du territoire représente **plus de 17 M€** en 2022 bénéficiant à 664 acteurs économiques dont la répartition est détaillée ci-après :

Chiffre d'affaires achat (CAA)	Valeur € HT	Répartition valeur	Nombre d'entreprises	Répartition volume
Total	17 121 562	100 %	664	100 %
<i>dont</i>				
Région Grand Est	10 128 465	60,47 %	446	67,20 %
Département 54	6 214 549	35,13 %	326	49,10 %
Communauté de communes du Bassin de Pompey	778 548	4,40 %	94	14,20 %

Conscient de son impact économique et environnemental, le Bassin de Pompey s'est engagé en 2023 dans une **démarche d'achat durable** tendant à la mise en œuvre d'une politique d'achats économiquement efficaces, écologiquement soutenables et socialement inclusifs.

Cette **politique** sera notamment **traduite en 2024 dans un document structurant au travers de 3 axes liés aux politiques publiques** menées par le Bassin de Pompey et dans le respect des objectifs fixés au niveau national par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, la loi Climat et résilience et son décret du 2 mai 2022 et le Plan national des achats durables 2022-2025 (PNAD) que sont :

- la participation à la transition écologique,
- la diversification de la politique d'insertion sociale et professionnelle par la commande publique,
- l'accompagnement et la promotion des achats responsables.

146

marchés passés
y compris ceux de
la plateforme achat

23

commissions d'appel
d'offre internes, de groupement
et commissions de délégation
de service public

99

conventions
et avenants



Les objectifs de la démarche QSE sont présentés tout au long de ce support.



Qualité Sécurité Environnement

La Communauté de communes est certifiée



En 2023, les principaux chantiers d'amélioration de la qualité de service et de maîtrise des risques ont été :

- **17 nouvelles enquêtes de satisfactions** auprès de 3 464 usagers du territoire avec une première enquête sur l'eau et l'assainissement. Une analyse plus fine des réclamations et des suggestions écrites a donné lieu à des actions correctives ainsi qu'une amélioration de la qualité d'enregistrement et de gestion des délais de réponse aux courriers (25 jours).
- **Des audits internes enrichis d'une évaluation terrain** en matière de santé et sécurité au travail. Un plan d'action à mener sur la gestion du risque chimique et des plans d'intervention des entreprises extérieures. Le doublement des contrôles réglementaires (incendie, matériels et engins, qualité de l'air, électricité, défibrillateurs, etc.) pour l'ensemble des équipements (149 contrôles en 2022, 379 en 2023). Le renforcement de la stratégie de sécurité sanitaire et des formations HACCP sur la cuisine centrale et les cantines.
- **Le déploiement d'une plateforme numérique mutualisée** de gestion des risques majeurs.

Cet outil va aider les 13 communes à définir des scénarios face aux tempêtes, inondations, incendies, accidents de transport de matières dangereuses, rupture d'alimentation en eau potable ou en électricité, risques sanitaires, etc. et à partager des données utiles en cas de crise (cartographies, contact des acteurs du territoire, etc.).

- **Le déploiement de plusieurs projets éco responsables** : budget vert, achats responsables, poursuite de la baisse globale de consommation de fluides sur nos équipements (eau, gaz, électricité, etc.) grâce aux investissements réalisés.

Lauréat national du baromètre de la fonction publique

Ce prix récompense la **performance des actions menées** au Bassin de Pompey **en matière de gestion durable du patrimoine** (efforts collectifs d'économies d'énergies, plan lumière, rénovations des bâtiments, etc.).



Une gestion durable du patrimoine intercommunal

Une consommation énergétique maîtrisée

L'ensemble des consommations énergétiques du Bassin de Pompey (électricité, gaz, bois) est en baisse d'environ 10 % en 2023 par rapport à 2022. Cette baisse est attribuable en partie à des mesures de température plus sobres, toujours en vigueur depuis 2022.

- **90 tonnes de CO₂ non émises**
- **13 % dans la chaufferie centralisée**
- **Renouvellement du marché d'électricité et de gaz** avec les communes, permettant de diviser les prix de 50 %
- **Signature d'un nouveau projet de production photovoltaïque** sur la toiture sud de l'EMI
- **Bénéfice financier annuel** de près de 15 000 € grâce à la centrale photovoltaïque de la déchetterie
- **365 compteurs communicants d'électricité** et de gaz permettant un suivi qualitatif des consommations d'énergie du patrimoine intercommunal



10%

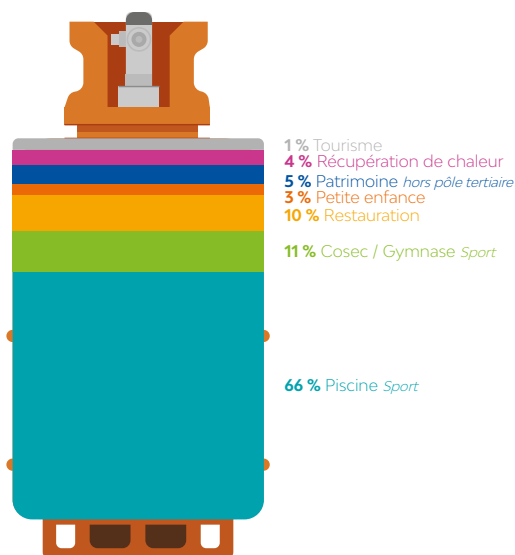
Baisse globale des consommations

40^{MWH}

autoconsommés par l'EMI et la piscine de Pompey sont produits par les panneaux de la déchetterie

Répartition des consommations de gaz

Consommation de gaz total de 3 833 MWh



Des démarches mutualisées au service de l'optimisation

Les marchés d'électricité et de gaz

Le besoin en énergie de la Communauté de communes est conséquent et vise à être réduit et optimisé. La collectivité possède son propre marché d'achat d'énergie en électricité et en gaz auquel la majorité des communes du territoire adhère (13/13 en électricité, 11/13 en gaz). Coût du marché divisé par deux.

Un réseau de correspondants énergie

Ce réseau de correspondants énergie des communes du territoire, avec l'appui du Cerema qui coanime les réunions avec le Bassin de Pompey, s'est réuni tous les deux mois pour un partage de connaissances et d'expériences autour d'un ou plusieurs sujets en lien avec l'énergie.

L'installation d'un économe de flux

Il vient en appui aux communes du territoire sur les sujets « énergie » avec une action particulière en 2022 sur les travaux d'application du « décret tertiaire » (relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire).

Le patrimoine de l'intercommunalité

atteint une surface construite de 37 500 m² environ et dénombre 40 équipements. 11 bâtiments sont assujettis au décret Tertiaire visant à réduire de 40 %, 50 %, 60 % à l'horizon 2030, 2040, 2050 la consommation des bâtiments tertiaires d'une surface supérieure à 1 000 m².

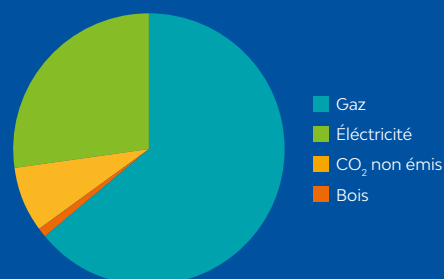


Delta services

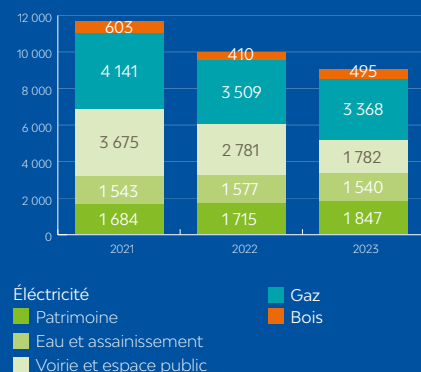
Focus sur les émissions de CO₂ des équipements et bâtiments du Bassin de Pompey

Le Bassin de Pompey a émis environ **1103 tonnes de CO₂** liées aux consommations d'électricité, de gaz et de bois. Les différentes mesures mises en œuvre ont permis de ne pas émettre 90 tonnes de CO₂ par rapport à l'année précédente.

Répartition des émissions de CO₂ sur l'année 2023



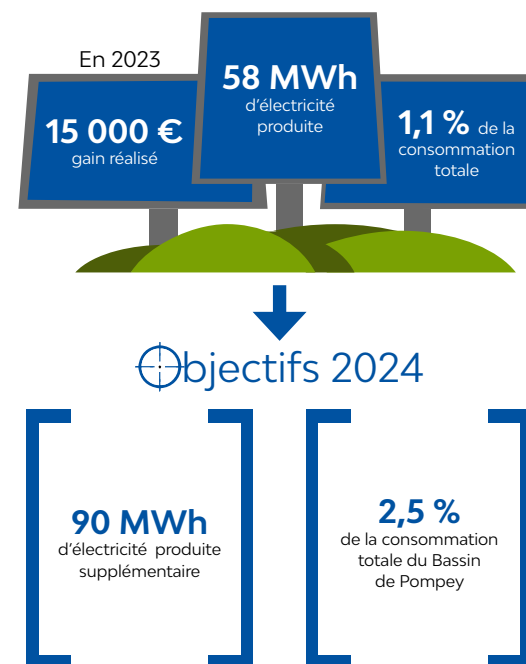
Évolution en MWh des consommations d'énergies



Photovoltaïque : le Bassin de Pompey actionne le levier

En 2023, les **450 m² de panneaux photovoltaïques sur la déchetterie** ont produit 58,5 MWh d'énergie, dont 79 % auto-consommés et une revente des 21% restants.

Un **nouveau projet** a été signé avec l'entreprise UEM pour la mise en place de **panneaux photovoltaïques sur la toiture sud de l'Espace multiservices intercommunal** au début de l'année 2024. La production sera auto-consommée individuellement par le bâtiment. Le surplus sera réinjecté dans la boucle d'autoconsommation collective existante à laquelle participent les équipements du Bassin de Pompey : la piscine de Pompey, Delta Services, Delta Affaires, le Cosc de Frouard, la halte fluviale de Pompey, la pompe de relevage Acières et la pompe de relevage Embanie.



Espace multi-services intercommunal (EMI) - siège du Bassin de Pompey



Filière bois, un levier de la stratégie énergétique

La filière bois permet depuis 2018 d'approvisionner un **réseau de chaleur** pour les bâtiments Delta Affaires, Delta Services et EMI. Près de **6 000 m² de bureaux** sont chauffés par ce réseau. Le mix énergétique se compose de 73 % de bois, 3 % de gaz et 24 % provenant de la chaudière gaz de l'EMI. À noter : la **part de bois a augmenté de 13 % en 2023**.

Cette filière est organisée autour d'un chantier d'insertion porté par la Communauté de communes qui produit une partie du combustible nécessaire au fonctionnement de la chaudière, soit **150 à 200 tonnes de bois par an issu des forêts du territoire** ou de coupe de bois d'entretien à l'initiative des communes.

En 2023, 134 tonnes bois ont été rentrées par le chantier d'insertion, soit plus de la moitié des 260 tonnes de bois nécessaires pour alimenter la chaufferie.

Production thermique et récupération de chaleur

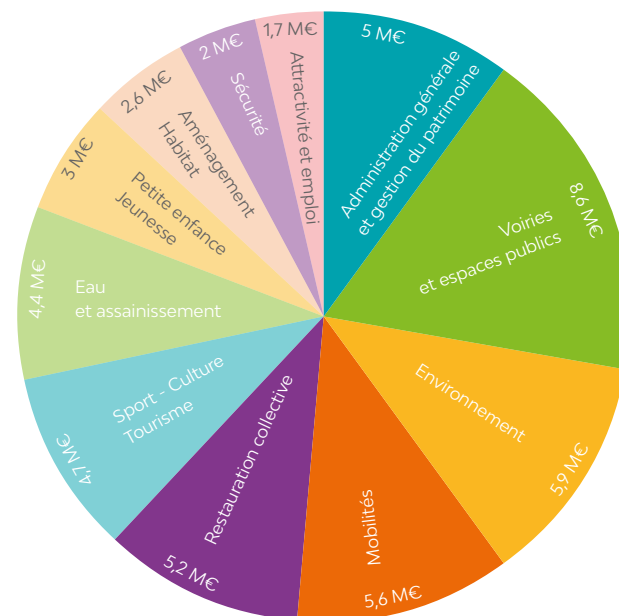
Plusieurs bâtiments, dont la cuisine centrale, sont équipés de systèmes de récupération de chaleur ou de production thermique, notamment grâce à des panneaux solaires. Cette production et récupération d'énergies permettent actuellement de subvenir à 3,5 % des besoins en chaleur des bâtiments du Bassin de Pompey.

Finances

Depuis 2020, l'évolution des dépenses et recettes du Bassin de Pompey est fortement impactée par l'enchaînement des crises (sanitaire puis énergétique en lien avec le conflit ukrainien). En 2023, la collectivité a intensifié ses efforts en matière de sobriété énergétique (baisse des consignes de chauffe, extinctions lumineuses, etc.) pour maîtriser ses dépenses de gestion. Elle a néanmoins été contrainte d'utiliser le levier fiscal pour faire face à un niveau d'inflation historique.

Gestion budgétaire

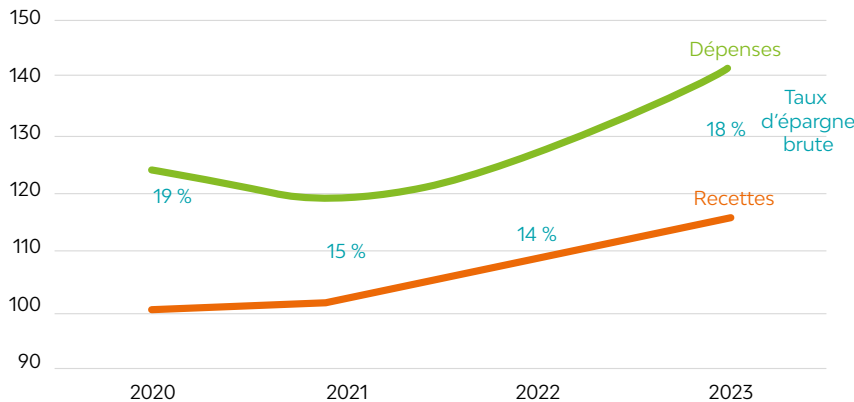
L'exercice 2023 représente **77 M€ de dépenses réparties sur 8 budgets** (principal, restauration, eau, assainissement, Saizerais, Sablons, Presqu'île, Arboresens) dont plus de 70 M€ de mouvements réels (50 M€ de charges de fonctionnement et 20 M€ de dépenses d'investissement).



Répartition des dépenses consolidées par compétence

Un budget de fonctionnement marqué par un niveau d'inflation historique

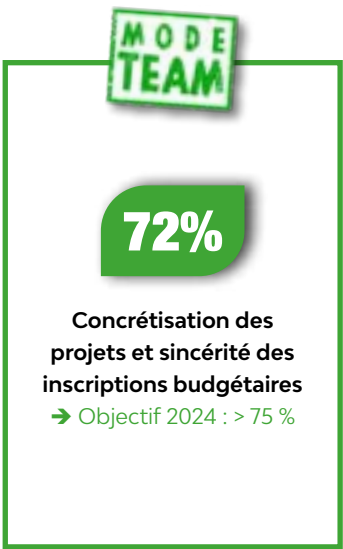
L'impact de l'inflation avec une évolution des dépenses de gestion plus forte que celle des recettes (« effet ciseaux ») depuis 2020 a conduit à une baisse du taux d'épargne brute qui se redresse en 2023.



Dépenses, recettes et épargne de fonctionnement *Hors budgets d'aménagements, cessions et flux croisés*

Pour assurer le financement des ambitions du Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement ainsi que le portage financier des projets d'aménagements, le Bassin de Pompey a actionné des **leviers d'optimisation de gestion et des leviers fiscaux pour maintenir sa capacité d'investir**.

Cette évolution fiscale doit cependant être replacée dans un contexte d'allègements fiscaux successifs depuis 2020. Les **contributions fiscales du territoire ont diminué de moitié** (18 M€ en 2020 contre 9 M€ en 2023) du fait des réformes fiscales en faveur des ménages (suppression de la taxe d'habitation) ou des entreprises (réforme de la taxe professionnelle, réduction des cotisations foncières, suppression de la CVAE).



Impôts ménages et économiques	Contributions			
	2020	2021	2022	2023
Taxe habitation	6 465 248 €	111 045 €	116 997 €	220 638 €
Taxe foncière bâti	2 871 987 €	2 577 140 €	2 885 587 €	3 533 915 €
Taxe foncière non bâti	17 432 €	17 182 €	17 599 €	21 443 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	5 744 288 €	3 817 275 €	3 929 080 €	4 406 611 €
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	2 665 138 €	2 550 808 €	2 699 783 €	Suppression
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	663 204 €	699 359 €	719 310 €	781 266 €
Contributions fiscales totales	18 427 297 €	9 772 809 €	10 368 356 €	8 963 873 €

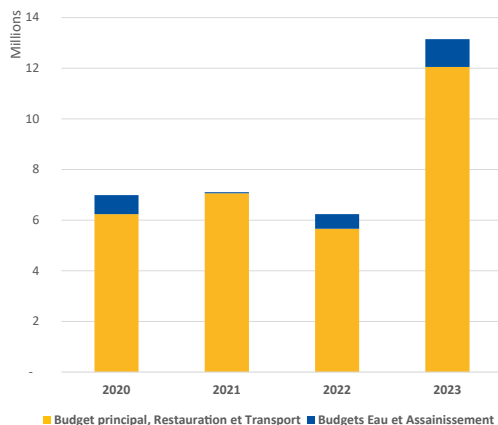
Réformes fiscales et évolution des contributions ménages et économiques

Le maintien d'une capacité à investir avec des dépenses d'équipements à haute valeur territoriale

En matière d'investissement, l'année 2023 se caractérise par **un niveau conséquent de 13 M€ de dépenses**, bien supérieur aux années précédentes (environ 7 M€ par an), en raison de la mise en œuvre des projets structurants du mandat :

- le plan pluriannuel d'investissement Voiries,
- le plan pluriannuel d'investissement Eau et Assainissement,
- le plan lumière,
- la construction du nouveau pôle aquatique,
- le renouvellement des bus du réseau Le SIT avec des véhicules modernes roulant au gaz naturel.





Évolution des dépenses d'équipements

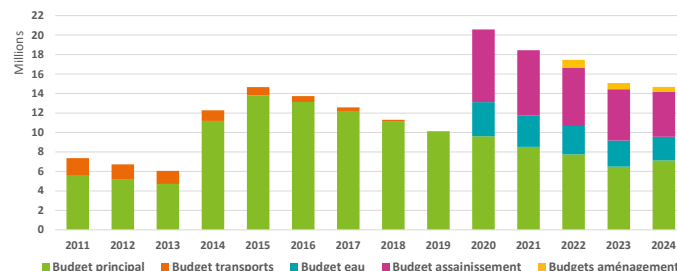
Opérations	Dépenses	Subventions
Voieries et espaces publics	3 011 428 €	120 971 €
Renouvellement des bus	2 871 987 €	-
Nouveau pôle aquatique	1 917 810 €	17 981 €
Plan lumière	1 426 589 €	8 110 €
Eau et assainissement	708 991 €	16 834 €
Aides à la rénovation de l'habitat	744 841 €	427 621 €

Ce niveau d'investissements est appelé à se renforcer encore en 2024 et 2025 pour mener à bien ces différents projets.

La **maîtrise de la dette, en diminution constante** depuis 2014, hormis le transfert de l'eau et de l'assainissement, constitue un levier pour le financement du Programme pluriannuel d'investissement. Un emprunt à taux zéro a été souscrit en 2023 pour un montant de 1,9 M€, inscrit sur le budget principal pour le financement intracting du plan lumière.

Le taux moyen de la dette est de 2,49 %, valeur assez performante traduisant des conditions financières plutôt avantageuses et des frais financiers peu onéreux. La totalité de l'encours est classé dans la catégorie de prêts la moins risquée (catégorie A1 selon la norme Gissler). Plus de 89 % de l'encours est basé sur des contrats à taux fixes.

Évolution de l'encours de dette par budget (au 1^{er} janvier de l'année)



Une solidarité fiscale et financière avec les communes réaffirmée en 2023

L'année 2023 a été l'occasion de réinterroger le pacte fiscal et financier liant l'intercommunalité à ses 13 communes membres. Il a été décidé d'accompagner l'effort fiscal consenti par plusieurs d'entre elles, contraintes d'augmenter le taux communal de taxe foncière pour faire face à l'inflation.

Cette aide complémentaire vise à soutenir les petites communes qui disposent d'un faible potentiel de ressources fiscales, mal compensé par les dotations de l'État, et qui ont consenti des augmentations de taux de fiscalité significatives.

Ce soutien se traduit par la prise en charge de tout ou partie de la contribution du Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en intégrant 3 nouvelles communes : Faulx, Malleloy et Monteno. Montant : 20 000 €

Un nouveau pacte fiscal et financier (2024-2027) est en discussion.



Budget vert

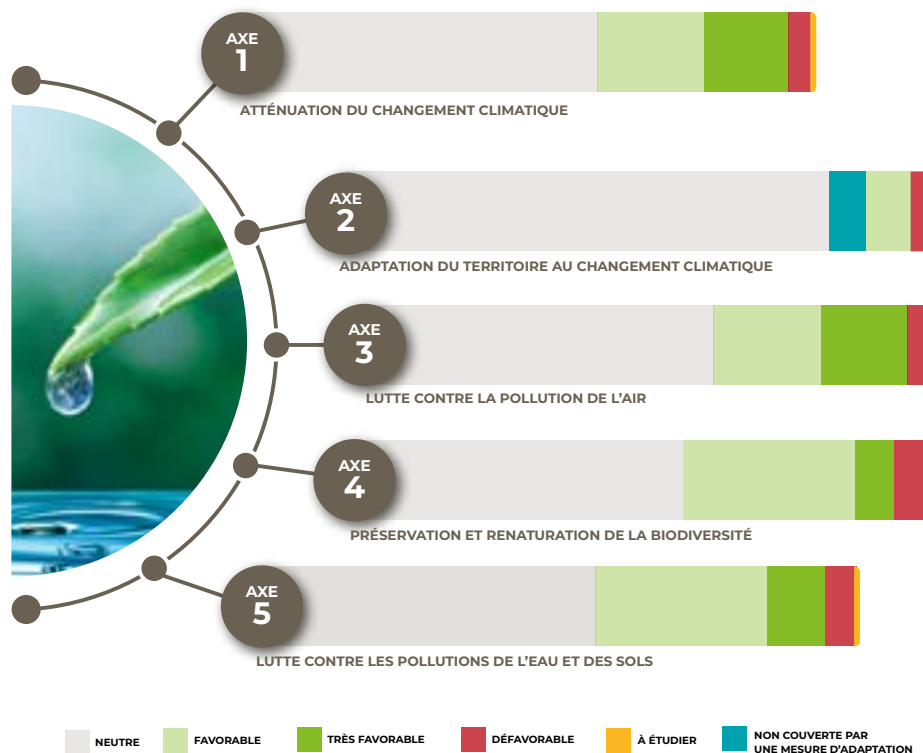
En 2023 et pour la deuxième année, les dépenses du compte administratif ont été analysées selon la méthodologie du « Budget Vert » pour mesurer leur impact environnemental sur cinq enjeux distincts :

- ❶ **Atténuer le changement climatique** : réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter le stockage de carbone pour limiter l'ampleur du changement
- ❷ **Adapter le territoire au changement climatique** : réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter à l'évolution du climat
- ❸ **Lutter contre la pollution de l'air**
- ❹ **Préserver la biodiversité et favoriser la renaturation**
- ❺ **Lutter contre les pollutions de l'eau et des sols**

Des résultats encourageants

On constate en général **35 % de dépenses favorables** grâce à certains dispositifs et achats structurants vertueux :

- contrats de collecte, tri et valorisation des déchets avec des obligations de performance pour le prestataire, fonctionnement des réseaux de transports en commun offrant une alternative à la voiture individuelle,
- achat d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables,
- désimperméabilisations et gestion intégrée des eaux pluviales,
- stratégies alimentaires d'achat de produits bio/locaux.

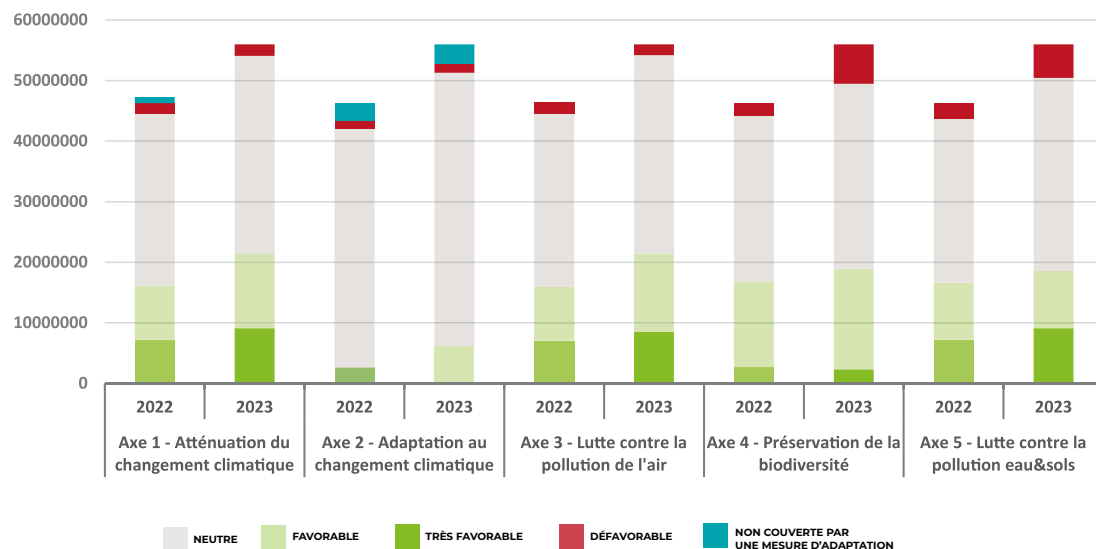


Maîtriser les dépenses à impact négatif

Concernant les dépenses les plus impactantes pour l'environnement, bien que répondant à des stratégies nécessaires de production de logement, de développement de la mobilité ou d'équipements publics, il convient de constater l'impact brut sur l'environnement de ces projets dans la consommation de ressources liée à la construction notamment. Pour faire face à ce constat, les enjeux environnementaux sont néanmoins travaillés dans les projets en tant que tels en exigeant une performance environnementale qui viendra améliorer nos consommations énergétiques notamment, en travaillant sur les enjeux de mobilités ou de qualité de l'air sur les projets par exemple.

Dans ces dépenses défavorables, le poids important des achats de combustibles ou du carburant demande de **travailler à la sobriété énergétique et à l'amélioration thermique des bâtiments, équipements publics et flottes de véhicules, en lien avec les stratégies d'achat durable.**

Une amélioration entre 2022 et 2023



En faisant la moyenne des 5 axes, la **part des dépenses favorables est passée de 29 % à 31 % entre 2022 et 2023**. La part des dépenses défavorables est passée de 4 à 6 % mais la section de fonctionnement voit ses dépenses défavorables diminuer d'un point : les dépenses récurrentes semblent aller dans le bon sens.

Seule la section d'investissement est à l'origine de dépenses défavorables supplémentaires. Le Plan pluriannuel d'investissement se traduit en effet par des projets de constructions impactant nécessairement l'environnement et jugés défavorables du fait de l'artificialisation des sols (à l'exception de l'axe 1 qui bénéficie de la performance énergétique du futur pôle aquatique).

Pour rappel, l'année 2023 est marquée par une augmentation significative du montant des investissements (de 6 à 13 M€) – parfois jugés défavorables – et des dépenses de personnel – plutôt neutres – (de 13 à 14 M€) qui conduit mécaniquement à réduire la part relative des autres dépenses. Il paraît donc nécessaire de compléter l'approche relative, par une analyse en « chiffres absolus ».

À ce titre, **les dépenses favorables ont progressé en moyenne de 3,7 M€ quand les dépenses défavorables n'ont progressé que de 1,5 M€** (malgré la montée en puissance du plan d'investissements).







Des engagements durables



Accélération des transitions environnementales

Un engagement fort du territoire

Adopté en 2022, le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) du Bassin de Pompey décline, pour 6 ans, la stratégie du territoire afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux en termes de qualité de l'air ou encore de production d'énergie renouvelable.

La collectivité s'est fixée les mêmes objectifs que le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire aux horizons 2030 et 2050

Les tendances sont bonnes mais il reste des efforts à fournir pour atteindre ces objectifs.

Pour y concourir, le Bassin de Pompey anime les actions du PCAET et présente en 2023 un **taux d'actions terminées et réalisées de 38 % et en cours de 29 %**.

NOTRE OBJECTIF

÷3

consommation d'énergie

x5

production d'énergie renouvelable

La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale du territoire



objectif 2030

41%

100%

EN 2050

Actuellement

15%

(dont la moitié est produite sur le territoire)

La réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre par rapport à 1990



objectif 2030

-54%

-77%

EN 2050

Actuellement

-19%

La réduction de la consommation énergétique finale du territoire par rapport à 2012



objectif 2030

-29%

-55%

EN 2050

Actuellement

-8%

Des alternatives pour économiser les ressources et décarboner les mobilités

Station multi-énergies



Station BioGNC et IRVE d'Engie Solutions, Rue André Ampère à Champigneulle (54)

Ce projet illustre la **politique de décarbonation des mobilités** menée par le Bassin de Pompey pour le transport routier de personnes et de marchandises. Accessible à tous, la station ravitaille les 17 bus des réseaux Le SIT (Bassin de Pompey) et SUB (Nancy), roulant au BioGNC (gaz 100% naturel).

Elle participe aux **transitions économique et environnementale du Parc Eiffel Energie** et s'inscrit dans le programme d'action d'écologie industrielle et territoriale du Bassin de Pompey, labellisé « Climat-Air-Energie ».



Le trafic routier représente à l'échelle du Bassin de Pompey 44 % des émissions de gaz à effet de serre (contre 28 % pour l'industrie).

Électromobilité

Dans le cadre de la montée en puissance de l'électromobilité, un Schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques (SDIRVE) a été adopté à l'automne 2023.

Objectif de déploiement de bornes de recharge ouvertes au public à l'échelle du Bassin de Pompey en initiative publique et/ou privée



Borne de recharge à l'Espace multi-services

Méthanisation

Parmi les actions phares de 2023, Le Bassin a lancé un **appel à projet pour le développement d'une unité de méthanisation**. Issu d'échanges tenus dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle et territoriale, ce projet permet de traiter les déchets organiques méthanisables de certaines entreprises.

Une étude a confirmé le potentiel du territoire avec la présence de **gisements issus à 80 % du secteur agricole et 20 % du secteur industriel**.

Hydrogène vert

L'hydrogène est une solution alternative qui permet de diminuer, voire de supprimer, les émissions de CO₂ liées à certains process industriels et au trafic routier, notamment les véhicules lourds tels que les camions ou les bus.

Souhaitant accompagner le développement de ce carburant durable, le Bassin de Pompey est **partenaire de la démarche Archipel, pilotée par Le Sillon Lorrain et l'agence de développement économique Lorr'up**, pour la mise en œuvre d'un écosystème territorial de production et de consommation d'hydrogène vert qui pourrait à terme alimenter la station multi-énergies.

Une candidature a été faite en 2023 auprès de l'Ademe.

Sensibiliser les plus jeunes à la transition

Le **programme WATTY** réalisé par ECO CO₂ a permis de sensibiliser les enfants aux écogestes et à l'environnement à travers 3 ateliers dont notamment une sensibilisation à l'eau.

Ce programme a touché 567 élèves dans 11 écoles et 24 classes durant l'année 2022-2023.

Le concours national d'expression artistique est l'événement phare du programme WATTY, et sur notre territoire, la classe de CM1 de l'école Anthony Hanry de Lay-Saint-Christophe a été désignée gagnante.



Lauréats du concours WATTY 2023 : les élèves de la classe de CM1 de l'école Anthony Hanry de Lay-Saint-Christophe

Mobilités



Le Bassin de Pompey poursuit sa détermination à améliorer et enrichir ses services de mobilité : les usagers sont au cœur des actions menées en 2023 avec des temps forts de rencontres, d'animations et de concertations.

**Réseau Le SIT :
une fréquentation
en hausse de 8 %
en 2023**



L'ensemble des lignes enregistre une **progression de 27 % et de 64 % pour le service de transport à la demande**. Toutefois cette progression n'atteint pas la fréquentation enregistrée en 2019 et reste inférieure à l'objectif annuel.



271 903

Fréquentation des transports en commun

→ Objectif 2024 : > 365 000



92,1 %

de personnes satisfaites du réseau Le SIT dont :

- 39,6 % de « très satisfait »
- 52,5 % de « assez satisfait »
- 7,9 % ne sont « plutôt pas satisfait »

Un réseau à la loupe pour préparer l'avenir

En vue de la reconduction du contrat de Délégation de Service Public, le Bassin de Pompey a lancé en 2023 deux audits (juridique et fonctionnel) pour analyser et faire des préconisations sur le mode de gestion, identifier les forces et faiblesses des services actuels et définir de nouvelles solutions de mobilité.

Installation du comité des partenaires

Installé le 14 décembre 2023, le comité des partenaires est un espace de dialogue permanent entre la Communauté de communes, dans son rôle d'autorité organisatrice de mobilité, et les utilisateurs des services représentés par les associations d'habitants ou d'usagers, les employeurs et les établissements scolaires. Le comité se réunira au moins une fois par an pour émettre un avis simple avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers.



Les bus violet passent au vert !

Les **six nouveaux bus urbains** du réseau Le SIT, inaugurés le 1^{er} juillet 2023, sont équipés de **moteur au gaz naturel, plus silencieux, plus confortables et plus écologiques**. Cet investissement de 2 169 722 € réduit de 95 % les particules fines, de 30 % les oxydes d'azote et de diviser le bruit par 2.



Le renouvellement de cette flotte de bus permet :

- de **rendre le parcours usager plus agréable** : sièges plus confortables, moteur plus silencieux, prises USB, écrans avec informations voyageurs, etc.,
- d'**améliorer l'intermodalité** : espace pour les vélos et les trottinettes,
- d'**améliorer l'accessibilité** : annonce sonore, affichage des arrêts, places réservées, rampes électriques, agenouillement du bus.



Inauguration de la flotte le 1^{er} juillet 2023



La Sit Parade organisée le 23 septembre : 6 communes, 6 étapes pour faire découvrir les nouveaux bus aux habitants de Pompey, Liverdun, Custines, Bouxières-aux-Dames, Champigneulles et Frouard



→ Les **+**
du bus



Aménagements cyclables : le plan vélo se déploie

Plus d'1 km de liaisons supplémentaires ont été créées :

- Secteur Libération à Frouard
- Rue de Quimper à Liverdun
- Tronçon de la liaison Champigneulles – Maxéville

Frouard - Avenue de la Libération

Création de **200 mètres de liaison cyclable supplémentaires**, jusqu'à la rue Anatole France, incluant la désimperméabilisation de 3 800 m² de surface.



←
FROUARD
Avenue de la
Libération

LIVERDUN
Rue de Quimper



Liverdun - rue de Quimper

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle connectée à la route de Saizerais.

Inauguration de la piste cyclable Champigneulles / Maxéville

La piste cyclable réalisée entre Champigneulles et Maxéville a été inaugurée en musique le 13 mai 2023 par les élus du Bassin de Pompey, de la Métropole du Grand Nancy et du Département.

Réservée aux vélos, la piste, séparée de la chaussée et protégée par des barrières et une bordure, facilite et sécurise le déplacement des cyclistes sur cet axe à fort trafic automobile. Initié par le Bassin de Pompey, ce projet a été mené en partenariat avec le Grand Nancy et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Il a été soutenu par l'État et le Département.



Ateliers mobiles de réparation de vélo

13 sessions
organisées en juin
et septembre dans

chacune des communes du territoire avec l'appui de l'association nancéienne Dynamo et de Cyclaneuf, atelier associatif d'auto-réparation de vélos nouvellement installé sur le territoire du Bassin de Pompey.



Covoiturage

Mise en place en 2022 avec une expérimentation sur deux années, la plateforme de covoiturage « covoiturage.bassinpompey.fr » et l'application Mobicoop destinées aux habitants et aux salariés ont généré 1 250 trajets en 2023.

Des animations proposées dans des établissements du Bassin de Pompey (Axplore, Leclerc, Communauté de communes du Bassin de Pompey, etc.) ont réuni 170 personnes.



Navette fluviale à nouveau très prisée

Pour la deuxième année consécutive, un service gratuit (sur inscription) de mobilité fluviale entre Frouard, Champigneulle et Nancy a été proposé du 16 au 24 septembre aux habitants en collaboration avec Voies navigables de France.

361 passagers ont profité de ce bateau à énergie solaire silencieux qui a effectué 43 rotations sur la Moselle.



Défi « J'y vais » 3^e édition

Durant quatre semaines (du 2 au 26 mai), le défi « J'y vais » a incité les salariés et les élèves à se rendre sur leur lieu de travail/scolarité par des modes de déplacement durable : marche, vélo, trottinette, TER, bus, tram, covoiturage, etc.

Le total des kilomètres parcourus en modes alternatifs à la voiture individuelle a été converti en dotation financière au bénéfice de l'association Cyclaneuf.



Les lauréats du Bassin de Pompey de l'édition 2023

Les résultats 2023 obtenus au sein du territoire du Bassin de Pompey :

- 36 participants salariés ont évité 1 362 kg de CO₂.
- 464 km à vélo et à pied pour les élèves du collège Louis Marin, soit 92 kg de CO₂ évités.
- 6 écoles du territoire apportent leur participation en réunissant 452 km parcourus à vélo, à pied et en trottinette évitant ainsi 90 kg de CO₂.



Eau et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Bassin de Pompey exerce les compétences eau potable, assainissement, défense incendie et gestion des eaux pluviales, gage d'actions intégrées et cohérentes sur le territoire.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable et amélioration des rendements

Focus 2023

380 km
de réseaux d'eau
400 km
de réseaux d'assainissement
200 km
de berges de cours d'eau
3,6 M de m³
d'eau mis en distribution
8 stations
d'épuration gérées
28 captages
d'eau potable
30 réservoirs
de distribution
840 ouvrages
de défense contre l'incendie

La lutte contre les fuites, l'un des premiers leviers d'action

De nombreux points de fragilité identifiés sur le système d'alimentation en eau potable (étiages plus sévères et fréquents, vieillissement des ouvrages de puisage, risque de casses de réseau, etc.) ont motivé le lancement d'une étude de sécurisation en 2023.

Celle-ci a mis en évidence la **réduction du volume des fuites comme levier prioritaire** dans l'enjeu de sécurisation de l'alimentation en eau.

L'atteinte d'un **objectif de 85 % de rendement implique une réduction du volume de fuites de près de 500 000 m³**. L'analyse du bilan besoins/ressources propose une **ambition plus grande** avec une réduction des volumes de fuites de l'ordre de **650 000 m³** afin de rendre le territoire plus résilient face au risque de raréfaction de la ressource.

Le **programme d'investissement** adopté en avril 2023 pour la période 2023-2026 reprend cet enjeu de réduction des volumes perdus sur les réseaux et ouvrages. La programmation de travaux permettra la **renovation de deux réservoirs et le renouvellement de 15,7 km de réseaux** représentant un peu plus de **4 % du linéaire** de réseaux.

Déploiement du Programme pluriannuel d'investissement assainissement

En 2023, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable ont été effectués rue Voltaire à Champigneulle et rue Jean Moulin à Faulx.



Rue Jean Moulin à Faulx

L'étude réalisée en 2023 concernant les opérations à concrétiser en 2024 porte sur :

- La rénovation du réseau de la rue Marie de Lorraine à Custines ;
- La rénovation du réseau des chemins du Liaro et du Vieux Rupt à Lay-Saint-Christophe.
- La construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées à Bouxières-aux-Dames.

Construction de la nouvelle unité de traitement des eaux usées à Bouxières-aux-Dames

La station d'épuration est vétuste et inadaptée aux normes de rejet actuel dans le milieu naturel, notamment lors des pics d'arrivée d'eau en temps de pluie. Initié par la commune de Bouxières-aux-Dames, le projet pour la remplacer a été complété par la mise en place d'un dispositif de réutilisation des usées traitées (REUT) et de panneaux photovoltaïques couvrant à minima 25 % des besoins en électricité. L'Agence de l'eau Rhin Meuse finance à hauteur de 900 000 € qui s'ajoutent aux 440 000 € de la dotation de l'État au soutien de l'investissement local (DSIL).

Montant des travaux : 3,5 M€ HT

Démarrage prévu à l'automne 2024.

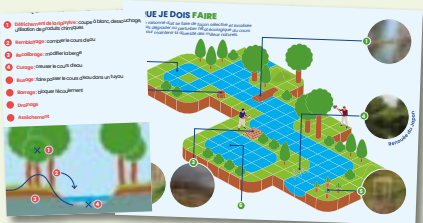


Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

GEMAPI

Un guide des bonnes pratiques pour sensibiliser les riverains

Les programmes de travaux d'entretien nécessitent une sensibilisation et un travail collaboratif important avec les propriétaires riverains, soumis à des obligations d'entretien. Afin d'accompagner cette démarche, un guide des bonnes pratiques a été conçu. Sa diffusion à 2 000 exemplaires aura lieu au 1^{er} trimestre 2024.



Redonner aux cours d'eau leur rôle écologique central

Les actions à engager concernent pour l'essentiel des **opérations de renaturation et de restauration** avec notamment des plantations pour reconstituer la ripisylve, des reméandrages, des réhabilitations d'annexes hydrauliques ou des effacements d'ouvrages, voire la remise en état et la création de zones de rétention des crues (ZRC).

Renaturation de la Mauchère



Un programme de restauration de la rivière Mauchère, cours d'eau très dégradé et banalisé par les activités humaines, est engagé. La priorité donnée à cette opération fait écho à l'inscription de ce cours d'eau au **Plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT) fixant les priorités** de l'État et de l'Agence de l'eau.

Améliorer le fonctionnement des ruisseaux du Chavenois (Lay-Saint-Christophe) et de Vaux (Millery)

Les études effectuées ont permis de définir les principales actions afin d'**améliorer le fonctionnement écologique et hydraulique** de ces deux cours d'eau, tout en luttant contre les inondations. Des phases d'études complémentaires sont à présent nécessaires avant le démarrage des travaux, très encadrés et contraints par des calendriers d'intervention ou des démarches foncières de concertation à initier.

Lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols pour lutter contre les inondations

Une **étude** sur la problématique des **ruissellements et de l'érosion des sols** a été initiée à l'échelle de l'ensemble du territoire pour établir un programme de lutte contre les coulées d'eau boueuses. Les actions à déployer reposent principalement sur des techniques dites « d'aménagements d'hydraulique douces » (haies, bandes ou chenaux enherbés, fascines, etc.) et des mesures agro-environnementales. Un programme d'actions sera arrêté en fin d'année 2024.



Le mardi 13 septembre 2023, plusieurs communes des secteurs Millery / Custines ont subi de nombreux dégâts liés à des ruissellements et coulées de boues à la suite d'orages et de fortes précipitations. D'importants moyens humains et matériels ont été déployés pour effectuer des opérations de nettoyage dans diverses rues et de curage de conduites. Les services techniques du Bassin de Pompey se sont mobilisés pour aider les communes.

Aménagement urbain

La ville de demain se construit aujourd'hui

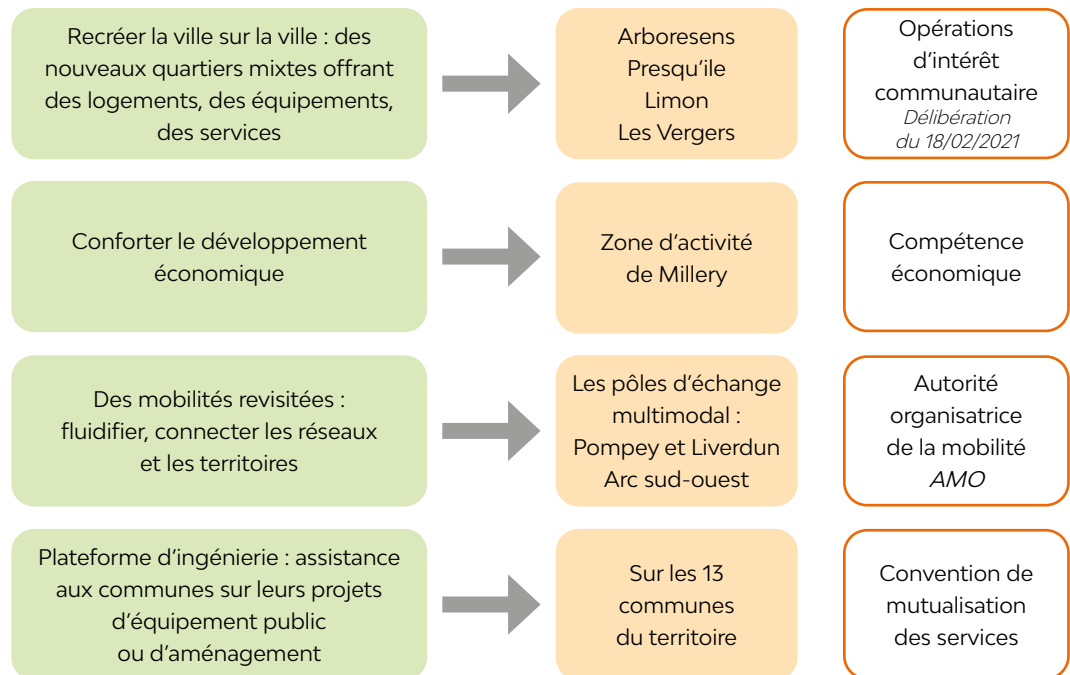
Pour maintenir ses habitants et offrir une ville agréable, les aménagements urbains ou grandes opérations urbaines sont au cœur de l'action du Bassin de Pompey.

Répondre aux futures aspirations légitimes des habitants et des usagers nécessite de construire des espaces évolutifs. Il s'agit d'engager aujourd'hui les transformations nécessaires dans les manières d'habiter, de se déplacer, de travailler, de consommer, de se cultiver et de se divertir.

L'adaptation du territoire, espace périurbain, à la ville de demain est déjà engagée au Bassin de Pompey :

- intégration et gestion différenciée des eaux pluviales,
- introduction de la nature dans la ville pour la maîtrise des températures et un écosystème équilibré,
- développement de l'offre des mobilités,
- densification pour éviter l'étalement urbain.

Le Bassin de Pompey prépare cette ville de demain au travers de ses nouveaux quartiers



Plateforme d'ingénierie : pour quoi faire ?

Issue du schéma de mutualisation, une plateforme d'ingénierie aménagement vient en appui aux 13 communes sur leurs projets urbains :

- analyse et expertise d'une situation, proposition de méthodologie de pilotage et d'intervention,
- analyse du contexte, des points à travailler, partenaire à consulter/associer, méthodologie d'intervention.

Missions réalisables :

- Accompagnement ou rédaction de cahier des charges et/ou dossier de consultation des entreprises (DCE) pour l'engagement d'une étude préliminaire, analyse et rapport des offres
- Étude stratégique, de faisabilité – stade esquisse
- Accompagnement ou rédaction de cahier des charges et/ou DCE pour le recrutement d'un prestataire (Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), maîtrise d'œuvre), analyse et rapport des offres
- Étude de programmation, urbaine – stade avant-projet définitif (APD AVP)
- Conseils pour accompagner le maître d'ouvrage du pré-opérationnel à de l'opérationnel (préparation de chantier, démolition, etc.)
- L'appui ponctuel sur le pilotage d'opération.

En 2023, la commune de Saizerais a bénéficié d'un accompagnement pour la finalisation de l'opération d'aménagement de sa salle du conseil et d'un appui pour l'étude programmatique d'un groupement scolaire unique.

Autre projet : analyse et expertise pour la réhabilitation thermique et la mise en accessibilité du centre culturel Jean Hartmann à Pompey.



Salle du conseil de Saizerais- opération clôturée en 2023

Arboresens à Frouard : la poursuite d'une opération urbaine exemplaire

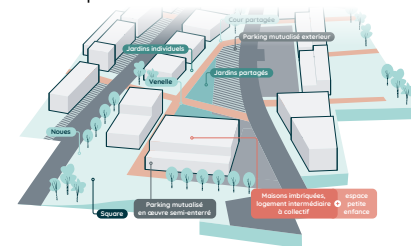
La volonté d'un aménagement durable

- 348 logements en accession libre, maîtrisée et locatif social
- Réalisation d'une voie de transport en commun et une piste cyclable bidirectionnelle
- Création de « coulées paysagères » et de cheminements piétons
- Aménagement paysager intégrant la gestion des eaux de pluie
- Micro-crèche

Focus 2023

Démarrage de la phase opérationnelle

- Le nettoyage et le débroussaillage du site ont permis de valoriser 94 tonnes de bois dans le réseau de chauffe.
- La première phase de fouilles archéologiques s'est déroulée du 23 octobre au 15 décembre 2023. Elle a validé l'occupation du site à la fin de l'Âge du Bronze (env. 1000 - 700 av J.-C.) et durant l'époque antique.
- L'appel à projet promoteurs a permis de précommercialiser 7 macro lots, soit environ 160 logements, sur les 15 lots de l'opération.



Ilot Limon en cœur de ville de Pompey : une opération place nette et réemploi

Ouvrir et connecter le cœur d'îlot

- Restructurer les espaces publics par la création de nouvelles percées piétonnes : sentes ou venelles permettent la traversée de l'îlot à pied.
- Aménagement du foncier pour la construction de logements et activités de santé : 30 à 40 logements et certains RDC consacrés à des professionnels de santé (3 000 m² de surface de plancher).

ILOT CŒUR de ville



UNE POSITION IDÉALE

entre le cœur historique
et les bords de Moselle



À DEUX PAS

du parc d'activité technologique



À 4 MINUTES DE L'AUTOROUTE

et 8 minutes à pied de la gare



UN SECTEUR CENTRAL

avec tous les commerces et services
nécessaires à la vie de quartier



30 À 40 LOGEMENTS DE QUALITÉ

en petits collectifs R+2, R+3
et des cellules médicales
en rez-de-chaussée

Focus 2023

- Démolitions des différents bâtiments avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé en réemploi.
- Projet prêt à être précommercialisé en 2024 auprès de promoteurs.
- Organisation sur le site de 2 ventes éphémères de matériaux, soit 21,4 tonnes de matériaux destinés à une seconde vie.

Matériaux réemployés

12 885 kg

structure

4 462 kg

revêtement

1 003 kg

menuiserie
extérieure

88 kg

accessoire
aménagement

691 kg

chauffage
ventilation

429 kg

plomberie

565 kg

serrurerie

228 kg

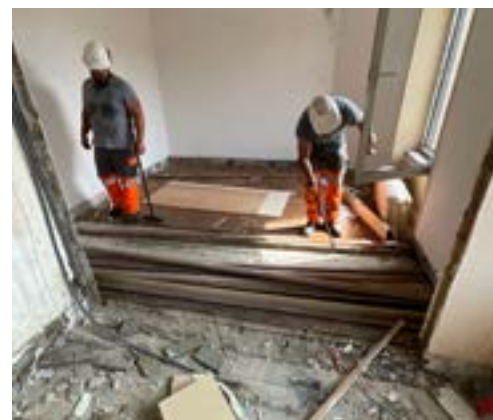
menuiserie
intérieure

80 kg

électricité

24 kg

couverture



Vente éphémère des matériaux - Ilot cœur de ville

Eiffel sud – Presqu’île : des études pour dessiner le futur écoquartier en cohérence avec le pôle aquatique en construction

Actions 2023

- Optimisation du tracé viaire pour pacifier le quartier
- Densification de l’offre à 300 logements avec mixité de services / équipement
- Étude de la connexion au centre cœur de bourg et futur espace Pôle d’échange multimodal (PEM)
- 1^{er} chiffrage du bilan d’opération et identification des conditions de soutenabilité de l’opération



Focus 2023

L’achèvement de la requalification de la ZAC du Parc d’activités par Eiffel sud – Presqu’île est engagée. Cet espace de 7 ha destiné à se loger et de vivre dans un environnement de qualité a entamé sa transformation par les travaux de désencombrement et de purges du sous-sol en 2023.

Avec le soutien d’EPFGE (à hauteur de 800 K€) et du Fonds friche (295 K€), ces travaux ont permis le traitement de 3 500 m³ de matériaux dont 2 000 m³ réemployés sur place pour les fondations du pôle aquatique.



Préparation de la construction du pôle aquatique, 1^{er} équipement de l’Écoquartier



Terrassement et criblage des déblais avec mise en stock par lot sur plateforme, démolition des infrastructures et des laitiers

Nouveau pôle aquatique

La nécessité de réduire l’impact environnemental des équipements aquatiques

Construites il y a cinquante ans, les piscines intercommunales actuelles, malgré des rénovations régulières, restent fortement consommatrices en eau et en énergie. Seule la construction d’un nouvel équipement permet aujourd’hui d’en réduire l’impact environnemental. Cette performance est rendue possible grâce à l’utilisation optimisée de matériaux biosourcés, à la technicité mise en œuvre et à des procédés innovants évitant le recours à l’eau pour des opérations de maintenance, etc.

Le projet retenu propose une performance de haute qualité environnementale qui va au-delà des exigences du programme initial en réduisant encore les consommations en eau nécessaires à son fonctionnement.

Une piscine à plusieurs univers conçue pour répondre aux attentes de chacun

Pilotées par la cellule aménagement, les études de conception ont permis de finaliser en 2023 le projet de cette nouvelle piscine. Outre sa fonction sportive, celle-ci offrira aux usagers (familles, élèves, sportifs) un espace de loisirs, de détente, de maintien ou de reprise en douceur d’une activité physique.



Bassin sportif intérieur



Espace bien être



Espace enfance

Un chantier qui démarre en début 2024

L'ensemble des études et autorisations réglementaires à la construction de ce nouvel équipement a été constitué en 2023 afin de respecter le calendrier du Marché Global de Performance signé avec le groupement GTM HALLE. Le permis de construire a été obtenu le 28 août 2023.

La maîtrise d'œuvre de la piscine et celle des aménagements publics de la zone ont collaboré afin d'optimiser les espaces et d'harmoniser les finitions (matériaux, végétaux, etc.).



© Cabinet Chabanne



© Cabinet Chabanne

L'arc sud-ouest du Bassin de Pompey : la confirmation des enjeux de mobilité et des connexions avec la zone des Vergers

Arc Sud-Ouest, un nouvel équilibre

La mobilité est le fil rouge de l'axe stratégique d'aménagement d'une zone agglomérée de près de 25 000 habitants dans ce secteur considéré comme une véritable porte d'entrée nord de l'agglomération nancéienne.

Les conclusions des différentes études engagées valident le passage des transports en commun via la zone Grand Air pour desservir l'Arc Sud-Ouest et les modes de transports adaptés aux futures opérations urbaines qui vont s'y greffer, notamment celle des Vergers. L'année 2023 a permis d'avancer dans les échanges avec les interlocuteurs privés et publics sur les différents projets de ce secteur.

Les Vergers, un mix habitat-activités

- Plus de 100 logements projetés
- Requalification et désenclavement de la zone commerciale « Grand Air »
- Zone de quiétude pour la faune et la flore entre les deux espaces aménagés avec le maintien d'une zone tampon et d'un corridor en lien avec un espace humide.
- Aménagement paysager intégrant la gestion des eaux de pluie
- Réalisation d'une voie de transport en commun et d'une piste cyclable bidirectionnelle



Vue aérienne

Le Bassin de Pompey imagine aussi son futur sur des emprises urbaines en devenir

Les projets concernant port, canal, gare à Champigneulle et la friche industrielle des pompes Noël à Liverdun sont toujours en réflexion pour offrir à moyen terme des nouveaux espaces adaptés aux besoins.



Friche Saint Gobain à Liverdun



Port, canal, gare à Champigneulle

Zéro artificialisation : faciliter l'émergence de projets en renouvellement et densification urbaine

La logique de sobriété foncière amène à créer des logements là où les opportunités existent dans les tissus bâtis, en permettant aussi une revitalisation des centralités urbaines.

La première modification de droit commun du PLUi HD, approuvée en 2023, poursuit cette finalité. Elle a permis la reconversion d'un important îlot bâti à Faulx (environ 60 logements attendus). La deuxième modification de droit commun, accompagnée d'une modification simplifiée, initiée en 2023, poursuit également cet objectif et va permettre une réduction de 8 hectares des zones à urbaniser. D'autres modifications ont été lancées pour faire émerger des projets d'aménagement, supprimer des zones à urbaniser, restituer des espaces en zone naturelle ou agricole, faciliter l'instruction d'autorisations d'urbanisme (ex : pose de panneaux solaires en toiture) ou corriger des erreurs matérielles au niveau du règlement graphique. Elles sont amenées à se finaliser avant la fin de l'année 2024.

Le Bassin de Pompey a activement participé aux travaux de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Sud 54, arrêté en fin d'année 2023.

Déploiement du Programme pluriannuel voirie 2023-2026



Le Bassin de Pompey aménage et entretient plus de 200 km de voirie d'intérêt communautaire :

- 162 km de voirie d'intérêt communautaire ;
- 13 km de voiries en zones d'activités ;
- 38 km de trottoirs le long des routes départementales ;
- 29 km de voies cyclables.

Un Programme pluriannuel d'investissement voirie pour la période 2023-2026 a été adopté en 2023. Il vise à préserver et améliorer le réseau des **242 km de voirie** d'intérêt communautaire gérée par le Bassin de Pompey. Un **budget annuel de 2,5 M€** permettra de **renover 21 km de voirie** sur la période 2021-2026 : 1,5 M€/an pour la maintenance patrimoniale et 1 M€/an pour la réalisation d'aménagements plus globaux et de travaux de sécurisation.

La gestion durable et intégrée des eaux pluviales est désormais systématisée dans les projets d'aménagement. En traitant les eaux de pluie à la source et en favorisant l'infiltration, cette approche permet de limiter les apports d'eau dans les réseaux, de réduire les pollutions liées aux ruissellements, tout en favorisant le développement d'espaces de nature et de biodiversité en ville.



4 KM DE VOIRIE RÉNOVÉE
sur les 21 km prévus d'ici 2026

**7 000 M² DE VOIRIE
AVEC GESTION INTÉGRÉE
DES EAUX PLUVIALES**
sur les 42 000 m² envisagés

12 KM DE VOIRIE RÉNOVÉE
fin 2024

**8 500 M² DE VOIRIE
DÉCONNECTÉE**
soit 15 500 m² en gestion intégrée
fin 2024

Déploiement du programme d'aménagement et de maintenance en 2023

COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT	COMMENTAIRE
AMÉNAGEMENTS URBAINS DE VOIRIE AVEC RÉNOVATION PRÉALABLE DES RÉSEAUX SECS ET/OU HUMIDES			
CHAMPIGNEULLES	Requalification de la rue Voltaire et quartier Philosophes	1 100 000 € TTC	Requalification complète de la voirie avec gestion intégrée des eaux pluviales Rénovation du réseau d'assainissement Renouvellement des branchements associés Rénovation du réseau d'éclairage public
FAULX	Requalification de la rue Jean Moulin	640 000 € TTC	Requalification complète de la voirie avec gestion intégrée des eaux pluviales Rénovation du réseau d'assainissement Renouvellement du réseau d'eau potable
MAINTENANCE VOIRIE			
BOUXIÈRES-AUX-DAMES	Rue Arsène Galilé	57 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
BOUXIÈRES-AUX-DAMES	Rue de la Meurthe	193 000 € TTC	Rénovation de la chaussée et des trottoirs avec pose de nouvelles bordures et gestion intégrée des eaux pluviales
FAULX	Requalification de la rue Jean Moulin	640 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
LIVERDUN	Allée de Colmar	106 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
LIVERDUN	Rue d'Aurillac	135 000 € TTC	Rénovation de la chaussée, des trottoirs et du réseau d'éclairage public
LIVERDUN	Rue de Quimper	193 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
LIVERDUN	Rue de Strasbourg	193 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
LIVERDUN	Route de Pompey (entre la rue de Lasalle et l'impasse des Gravelottes)	193 000 € TTC	Rénovation de la chaussée
LIVERDUN	Sécurisation carrefour Neyette	209 000 € TTC	Sécurisation des arrêts de bus et du carrefour Neyette avec gestion intégrée des eaux pluviales
POMPEY	Rue Saint-Euchaïre	43 000 € TTC	Renouvellement de la couche de roulement
SAIZERAIS	Chemin de Griscourt	26 000 € TTC	Renouvellement de la couche de roulement
RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE			
MILLERY	Avenue de la Moselle	21 000 € TTC	Renouvellement 115 ml de réseau principal



Aménagements et sécurisation de la voirie

Finalisation des études préalables aux travaux d'aménagements et sécuritaires qui débiteront dès 2024 :

- Frouard - rue Emile Zola
Aménagement d'une piste cyclable
- Marbache - faubourg Saint-Nicolas
Création d'un aménagement sécuritaire de type écluses en entrée de ville
- Custines - rue du Général Leclerc
Aménagement des trottoirs et création de chicanes favorisant le ralentissement des véhicules

1 183 K€

montant investi

117 K€

recette de l'Agence de l'eau Rhin Meuse

1,90 KM

de voie rénovée

Focus 2023

CHAMPIGNEULLES

Réaménagement et rénovation des réseaux de la rue Voltaire et du quartier des Philosophes

Rue Voltaire

- refonte de la voirie (enrobé, dispositifs de réduction de vitesse...), des cheminements piétons, du stationnement, de l'éclairage public,
- rénovation du réseau d'assainissement,
- enfouissement des réseaux aériens.

Quartier des Philosophes

- rénovation de l'éclairage public,
- rénovation des voiries et du stationnement.

Le Bassin de Pompey s'est efforcé de gérer par l'infiltration un maximum de surface de voirie pour limiter les apports d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement.

Montant des travaux à charge du Bassin de Pompey : 1 100 K€ dont 870 K€ de voirie et d'éclairage publique et 230 K€ d'assainissement. Financement de l'Agence de l'eau Rhin Meuse : 40 K€.



FAULX

Réaménagement de la rue Jean Moulin

Ces travaux ont permis de transformer l'espace public sans trottoirs en une zone de circulation partagée entre piétons, cyclistes et véhicules avec une limitation de la vitesse à 20 km/h. La mise en place d'une écluse sécurisée permet de sécuriser la traversée de la voie verte. Le renouvellement complet du réseau d'eau potable et une mise en séparatif du réseau d'assainissement ont été réalisés en amont. Un travail sur l'infiltration des eaux pluviales a également été intégré au projet.

Montant des travaux à charge du Bassin de Pompey : 640 K€ (260 K€ voirie + 173K€ eau potable + 207 k€ assainissement). Financement de l'Agence de l'eau Rhin Meuse (23 K€) et de l'État (40 K€).

Vers la ville apaisée



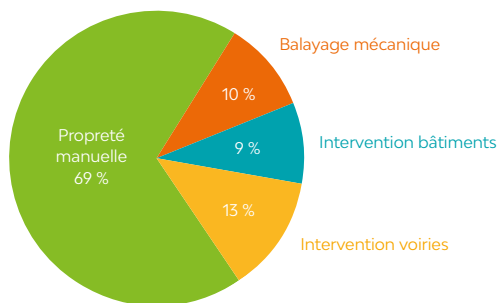
La Communauté de communes du Bassin de Pompey s'est engagée dans une démarche globale de modération de vitesse à 30 km/h en agglomération.

La généralisation de ce dispositif « Ville à 30 » sera réalisée progressivement sur l'ensemble du territoire du Bassin de Pompey, en commençant en 2024 par la commune de Lay-Saint-Christophe avec l'appui technique du Cerema.

Espace public : une action quotidienne de proximité

Les services de la Communauté de communes sont intervenus régulièrement sur le territoire pour effectuer des opérations de propreté (balayage mécanique et manuel) et des interventions diverses (entretien de voiries et d'équipements). Toutes ces interventions ont représenté pour l'année 2023 un volume horaire de l'ordre de **28 700 heures**.

Répartition du temps d'intervention



Opération test de récupération et d'utilisation des eaux de piscine

Le Bassin de Pompey a lancé, du 17 au 21 avril 2023, une initiative visant à économiser l'eau en réutilisant une partie des eaux de vidange de la piscine de Champigneulle.

L'eau récupérée a permis le nettoyage de 12 km de voirie (trottoirs et voies de circulation) aux centres-villes des communes de Champigneulle, Pompey, Frouard et Custines. Ces interventions ont mobilisé **7 agents du Bassin de Pompey** et 4 balayeuses mécaniques.



Prévention et gestion des déchets

Les choix et les dynamiques impulsés les années passées en matière de gestion des déchets ménagers permettent d'afficher aujourd'hui une **baisse majeure des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de 16 %, soit 1 100 tonnes de moins en 2023** ! Ce résultat repose sur la mise en œuvre d'actions fortes sur le territoire.

Des stratégies qui portent leurs fruits

Le **lancement du contrat de performance de gestion des déchets ménagers (CPDMA)** au 1^{er} janvier 2023 oblige notre prestataire à l'atteinte d'objectif commun : la réduction des ordures ménagères résiduelles et l'amélioration du geste de tri. Il permet également de maîtriser nos dépenses dans un contexte de hausse globale de nombreux postes (énergies, traitement) et de forte baisse de certaines recettes telles que la vente de matériaux.

Passage de la collecte hebdomadaire des ordures ménagères à tous les 15 jours

70 % des foyers sortaient déjà leurs bacs toutes les 3 semaines. La mise en place de la tarification incitative et la simplification des consignes a permis d'augmenter les gestes du tri auprès de la population. Afin d'accompagner les habitants, un kit d'information avec un calendrier de collecte en support de **l'action de proximité des ambassadeurs du tri** et du service de collecte a été édité. Cette évolution a permis une **diminution de 30 % du nombre de levées de bacs sur l'année 2023**.



L'année 2023 a permis la finalisation de l'implantation des nouvelles bornes à verre.

- + **esthétiques et visibles** grâce aux couleurs vives du covering,
- + **explicites** grâce aux illustrations personnalisées en lien avec le recyclage du verre,
- + **ergonomiques** notamment avec un accès pour personnes à mobilité réduite.



Sensibiliser à proximité

La réduction des déchets passe aussi par la prévention et la sensibilisation. Des agents de sensibilisation du service déchets participent à de nombreux événements ou aux campagnes de suivi du tri : atelier zéro déchets, sensibilisation au gaspillage alimentaire, gestion raisonnée des déchets verts, présence aux manifestations du territoire, accompagnement des professionnels sur le tri, visite du centre de tri, etc.



102 points
d'apport volontaire
pour les biodéchets
ont été déployés
sur le territoire

3 900 foyers
peuvent ainsi
trier leurs restes
alimentaires







Un territoire qui compte



Développement économique

Aides et services aux entreprises

Guichet unique d'accueil et d'accompagnement des entreprises, le service économie attractivité du Bassin de Pompey s'appuie également sur l'agence de développement économique Lorr'Up, le réseau des développeurs économiques PETR ; les services de l'État et de la Région Grand Est. Sa mission : favoriser la création d'entreprise et leur développement en collaboration avec des partenaires historiques :

- Pépinière d'entreprise CAREP (convention de partenariat à hauteur de 35 900 € par an)
- Association ALACA (convention à hauteur de 4 220 € par an)
- Plateforme Initiative Val de Lorraine

Focus 2023

138 nouveaux contacts

ont été enregistrés



31%

Recherche de locaux ou de terrains disponibles



15%

Demandes d'information sur les subventions et aides directes (11 projets aboutis)



14%

Création / reprise d'entreprise



39%

Services de proximité (signalétique, accès à la fibre, occupation domaine public, etc.)

Offre foncière et immobilière du Bassin de Pompey

- Espaces de coworking FL TECH à Pompey et FL HOME à Malleloy, à tarifs avantageux
- Pépinière d'entreprise, CAREP
- Pôle tertiaire Delta Affaires et Delta Services : 23 baux ou conventions de mise à disposition de locaux en cours, soit 16 200 m² de locaux loués.
- Zone d'activités économiques à destination des artisans, la Haute Épine à Saizerais : au 31 décembre 2023, 24 960 m² ont été vendus (soit 12 lots) et 6 467 m² ont été délibérés (soit 3 lots), soit 49 % de commercialisation.
- Un projet d'extension de la zone des Sablons à Millery : dépôt du permis d'aménager début 2024 et démarrage des travaux de fouilles archéologiques.
- Vente d'un bâtiment sur un terrain de 9 880 m² à la pépinière d'entreprises CAREP (938 400 €)

Commerce et artisanat

L'année 2023 présente une amélioration par rapport aux années précédentes. Le tissu commercial et artisanal reste stable mais la vigilance est de mise pour 2024 avec de nombreux phénomènes peu propices au maintien et au développement de l'activité : inflation, croissance faible, coûts des matières premières et de l'énergie et consommation en baisse.

Contrairement à l'année 2022, qui recensait un nombre important de fermetures de cellules commerciales (16) ayant une vitrine donnant sur les centres bourgs, le nombre de fermetures s'est ralenti en 2023 (10) et a été largement compensé par un nombre d'ouvertures record depuis 2018 (+18) avec un solde « ouvertures / fermetures » positif (+8).

5,9 %

taux de vacance
dans les centres bourgs

18 locaux avec vitrines sur rue vacants
sur 303 locaux

2,7 %

taux de vacance
dans la ZAE Grand Air

2 cellules vacantes sur les 74 locaux

En 2023, le dispositif d'aide à l'investissement pour les artisans et commerçants a concerné 11 entreprises et représente un montant total de 22 619,50 € de subventions allouées pour 337 704 € d'investissement effectués.

Nature des investissements subventionnés :

- 36 % de chèques numériques pour favoriser la digitalisation des commerces
- 27 % en bonus embellissement et développement durable.

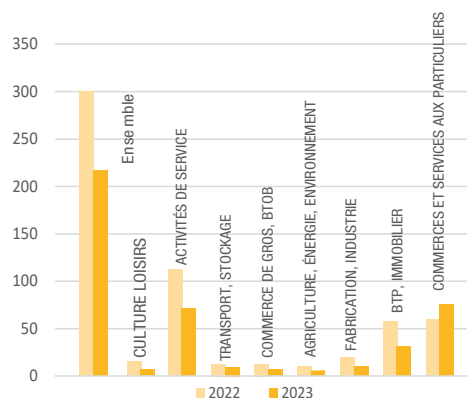
Les entreprises accompagnées à :

Champigneulle	Chez Jeannette
Custines	Artisan Métallerie Fermeture Le Lunetier II
Frouard	Le Bain de Vesta Centre Hypnalia
Lay-Saint-Christophe	Wavegames
Liverdun	En Aparté coiffure
Pompey	Boulangerie La Couronne
Saizerais	Les Vergers Partagés de Lorraine Alumin'est
Faulx	Proxi

Création d'entreprises

Baisse de la création d'entreprises (- 18 %) en 2023 par rapport à l'année précédente : 279 créations d'établissements nouvellement créés contre 340 en 2022.

Légère diminution de nombre de faillites rapport à 2022 (- 1 %) : 139 défaillances en 2023 contre 141 en 2022. Au niveau national, on enregistre une hausse de 47 % de défaillances sur un an et 49,2 % dans la région Grand Est.



Nombre de créations d'entreprise par secteur d'activité



**3 242
établissements
en activité**

sur le Bassin de Pompey
soit une nette progression de + 4,95 %
par rapport à 2022

FL Sport, l'offre de sport en entreprise

Succès confirmé en 2023 : plus de 100 salariés des entreprises et structures du Bassin de Pompey adhérentes à VLE profitent de cours encadrés ou d'offres sportives pendant leur pause méridienne pour la 5^e année.



L'animation du tissu économique

**Territoires d'Industrie,
démarrage de la
deuxième phase
(2023-2027)**



Le Val de Lorraine est à nouveau labellisé avec la Métropole du Grand Nancy et la Communauté de communes du Pays du Sel et du Vermois. Un plan de 10 actions autour des 4 priorités du programme a été coconstruit avec les industriels et les partenaires et sera déployé tout au long de la démarche. Il vise à :

- accélérer la transition écologique et énergétique (économie circulaire, mutualisation des ressources, gestion de l'eau, autoconsommation),
- développer les compétences (valorisation des métiers de l'industrie),
- faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux (Campus Innovation-Formation, intelligence artificielle),
- mobiliser un foncier industriel adapté.



Déjeuner autour de l'écoconstruction avec les industriels



Petits déjeuners de Flx à FLTECH février et octobre

Ces 2 animations visent à favoriser la transition numérique des petites entreprises du territoire. Elles sont réalisées par les coworkers de FLTECH qui mettent en avant leurs connaissances et leurs activités professionnelles.

Salon Grand Enov + 22 et 23 juin 2023 à Strasbourg

Ce salon a permis de présenter aux partenaires et entreprises présentes l'offre d'accompagnement et de services aux entreprises du Bassin de Pompey.

Fresque de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), 5 décembre 2023

Le nouveau Club RSE de l'AFNOR et des entreprises du territoire ont été accueillis pour découvrir la RSE au travers d'une animation ludique, reproductible en entreprise pour celles intéressées par cette démarche.

Atelier Pôle création pour entreprendre 28 novembre 2023

Le Bassin de Pompey a reçu une vingtaine de créateurs d'entreprises du Val de Lorraine afin de les informer sur les différents dispositifs d'aides de la Région Grand Est.

Les petits déjeuners de l'économie circulaire

Pour faire suite à la démarche d'écologie d'industrielle et territoriale (EIT) lancée en 2017, le Bassin de Pompey a initié en 2023 une réflexion concernant l'économie circulaire pour continuer le travail amorcé avec les entreprises du territoire et d'ouvrir le champ des thématiques. Plusieurs petits-déjeuners ont été organisés trimestriellement en 2023, en partenariat avec l'association Val de Lorraine Entreprendre, avec pour objectifs :

- de proposer des temps de travail sur les sujets climat-air-énergie et économie circulaire,
- d'informer sur l'actualité, les nouvelles lois et la réglementation,
- d'identifier les besoins des entreprises du territoire,
- d'échanger sur leurs problématiques.

Thématiques abordées, en lien avec la labellisation Territoires d'Industrie : autoconsommation collective, bornes de recharge électriques et décret tertiaire.



Temps de travail sur le projet d'autoconsommation collective sur le Parc Eiffel Energie

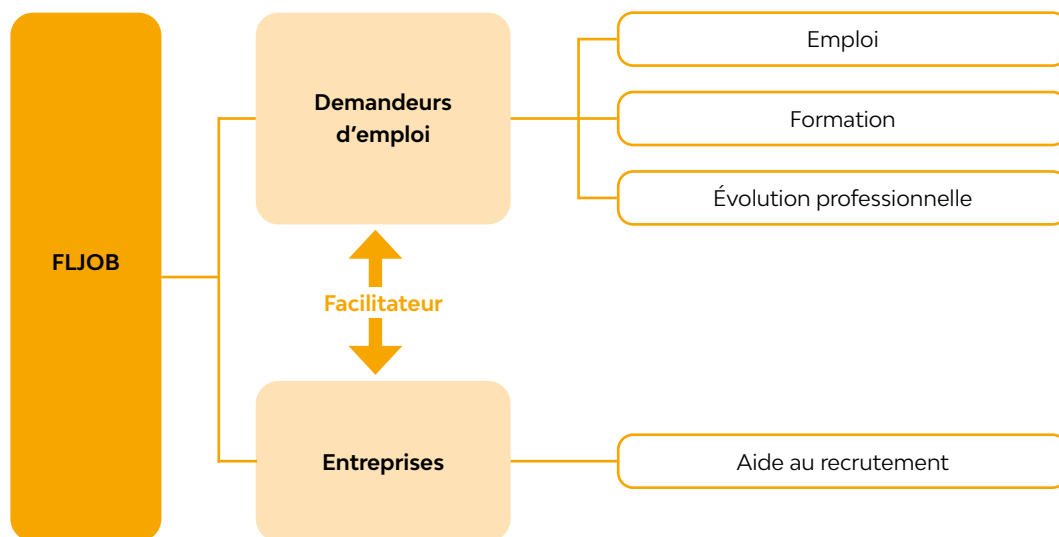


FLJob, le service intercommunal de l'emploi

En l'absence de maison de l'emploi et d'agence Pôle Emploi sur le territoire (les habitants sont rattachés aux agences de Pont-à-Mousson et Gentilly), les élus du Bassin de Pompey ont décidé en 2021 la mise en œuvre d'un service intercommunal de l'emploi.

Véritable préfiguration de France Travail, guichet unique de l'emploi, FLJob a pour objectif d'accueillir tout demandeur d'emploi quel que soit son statut et de renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'emploi au plan local, pour mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises et accompagner les personnes en recherche de travail.

En 2023, **312 demandeurs d'emploi** ont pu bénéficier de ce service. 44 % d'entre eux sont entrés en formation, 36 % ont trouvé un emploi.



 **32 %** des usagers ont un niveau bac à bac +2

 **77 %** sont inscrits à Pôle emploi

 **42 %** ont entre 25 et 49 ans

 **80 %** sont issus du territoire

Focus 2023

54 retours
à l'emploi

60 entrées
en formation

FLJOB SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI



FLJob en quelques chiffres

312 demandeurs

d'emploi accueillis au moins une fois
dont 39 ARSA

83 accompagnements

au recrutement

144 ateliers

organisés pour 680 participations

67 parrainages

mission locale

23 réorientations

vers un partenaire

3 forums emploi

RITE, Job d'été, forum inversé



Développement d'une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire, ou ESS, est un modèle économique qui place les valeurs de solidarité, d'équité et de responsabilité au cœur de ses activités. Elle regroupe des entreprises et des organisations qui cherchent à concilier performance économique et utilité sociale.

L'ESS se caractérise par des pratiques de gouvernance démocratique, une répartition équitable des revenus, la promotion de l'emploi local et inclusif et le respect de l'environnement. Elle englobe des secteurs tels que les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations, les entreprises sociales.

Dans le cadre de la réflexion autour du nouveau projet de territoire, les élus du Bassin de Pompey ont exprimé une volonté forte de développer une politique de soutien à l'ESS sur leur territoire. Cela passe par une meilleure connaissance des acteurs et actions existantes et par une identification des besoins non pourvus ou des réponses à créer sur le territoire.

En 2022, le Bassin de Pompey avait organisé différents ateliers de travail et de réflexion pour mieux produire et mieux consommer demain sur le Val de Lorraine.

Ce travail a été complété au 2^e trimestre 2023 par une enquête réalisée par la SCIC Kèpos auprès du grand public et des acteurs du développement territorial. Quatre thématiques ont été plébiscitées par les 115 répondants :

- Alimentation locale
- Économie circulaire
- Énergie locale
- Attractivité

Les résultats de l'enquête seront présentés aux élus communautaires lors d'un comité stratégique au 1^{er} semestre 2024 et une étude d'opportunité sera ensuite lancée afin de valider la pertinence et la viabilité de la piste retenue. À terme, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé afin de sélectionner la structure porteuse.



Tourisme, un levier d'attractivité et d'image

Office du tourisme intercommunal

Depuis la création d'un office du tourisme intercommunal associatif, plusieurs moyens lui permettent de fonctionner et de poursuivre l'atteinte des objectifs fixés par convention délibérée.

- **Ressources humaines** : le personnel fonctionnaire auparavant en place a été mis à disposition, tout autre personnel de droit privé étant recruté directement par l'office de tourisme. La subvention consentie par le Bassin de Pompey permet à l'association de se doter de personnel qualifié pour assurer les missions déléguées.
 - **Logistiques** : son hébergement est assuré au sein de l'Hôtel de Camilly à Liverdun.
 - **Finances** : une subvention pour ses missions de 79 960 € lui est également versée en 2023.
- L'ensemble de ces moyens mis à disposition constituent un montant valorisé de 133 857 € pour l'année 2023, soit une contribution totale de 213 817 €.

Renforcer l'attractivité du territoire

Si 2022 a été l'année de reprise de l'activité touristique (+ 22 % de fréquentation en haute saison) avec un bel engouement à la fois du public local et le retour des touristes étrangers, 2023 s'est clôturée sur des chiffres plus mitigés montrant la fin de la reprise après Covid, pour se traduire par des baisses de fréquentation.

Une tendance qui se confirme au niveau régional puisqu'on y enregistre seulement 1 % d'augmentation des nuitées françaises pour 7 % de nuitées étrangères supplémentaires par rapport à 2022.

Améliorer l'offre touristique du territoire

Différents événements ont été proposés. Leurs bilans de fréquentation montrent qu'un réajustement des actions doit être mené.

- **Nouveauté** : Sorties nature (avril, mai, octobre, novembre) : 328 personnes. Ateliers du patrimoine (mai, juin) organisés dans chaque commune du territoire : 221 personnes.
- **Visites guidées** (juillet, août) : 175 personnes. Fréquentation stable.
- **Cour des artistes** (juillet, août) : 640 personnes. Fréquentation moyenne par rapport aux autres années.
- **Journées du patrimoine** (16 et 17 septembre) : 1368 personnes contre 2340 personnes l'année passée, soit une baisse de fréquentation importante : - 41,5 %.

Analyse des comportements des visiteurs

Le bilan de l'été 2023 à retenir montre une activité des hôteliers plus mitigée cet été au niveau régional. Le taux d'occupation s'établit à près de 70 %, soit - 3 points par rapport à la même période de l'été 2022.

Le taux d'occupation des locations de 57 % est en baisse de 3 points par rapport à 2022. Cette baisse est principalement due à la forte hausse de l'offre de locations qui a augmenté de 20 % en un an au niveau du Grand Est. Les réservations ont progressé de 12 % et les revenus ont nettement augmenté (+ 34 %).

Pour les campings régionaux, la saison 2023 est au moins aussi bonne que celle de l'année dernière, marquée par le retour des clientèles britanniques, allemandes et néerlandaises. Une tendance confirmée pour le camping de Liverdun.

Sur les itinéraires cyclables du Grand Est, les datas des éco-compteurs affichent une baisse de 13 % de la fréquentation par rapport à 2022 mais enregistrent cependant sur 4 compteurs (sur les 68 installés) une fréquentation à la hausse de passages de vélos, dont celui de Liverdun présent sur l'itinéraire Boucle de la Moselle !



um

2

une application
jeu Riskou

une
de
Ani





L'innovation au service du lien



Numérique

Le déploiement du numérique et la transformation digitale est au cœur du Projet de Territoire pour s'adapter aux nouvelles attentes de la population et accompagner les mutations de la société.

Un territoire 100 % connecté avec l'achèvement du déploiement du très haut débit

Dans le cadre du déploiement du très haut débit (THD) initié par la Région Grand Est, l'ensemble des locaux d'habitation et d'entreprises du Bassin de Pompey sont désormais éligibles à la fibre optique, soit **21 700 prises potentielles**. La participation du Bassin de Pompey est de 1 939 000 €, soit 100 € par prise téléphonique recensée.

Les travaux de construction des réseaux du domaine public pour amener la fibre sont désormais achevés pour les communes de **Custines et de Malleloy depuis décembre 2023**. Cette étape marque l'ouverture de la commercialisation des offres de raccordement pour l'ensemble des usagers des 13 communes.



Faciliter la relation avec l'utilisateur grâce aux outils numériques

Le Bassin de Pompey a développé une offre de services numériques aux usagers pour :

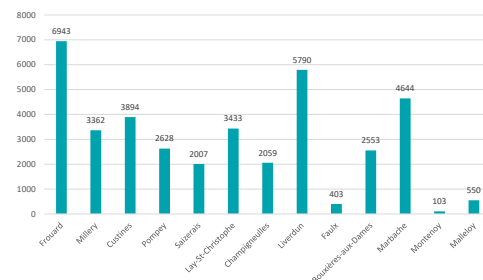
- la culture (agenda culturel sur le site internet, bibliothèque numérique Limédia)
- la gestion des services au quotidien (portail Famille pour le scolaire et la petite enfance, application MonTri pour les déchets, plateforme de covoiturage, portail Eau, etc.).

Cette transformation numérique de la collectivité doit être un vecteur de rapprochement avec les administrés et des ateliers d'inclusion numérique sont déployés pour les usagers les plus éloignés de la technologie.

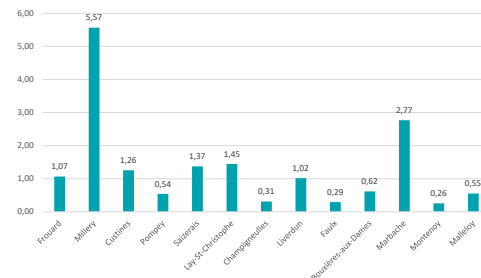
Les applications numériques du Bassin de Pompey



Intramuros, outil mobile de proximité mutualisé : actualité locale sur sa commune ; alertes ; infos pratiques ; annuaires des commerces, des associations et des établissements publics.



Visites Intramuros par communes en 2023



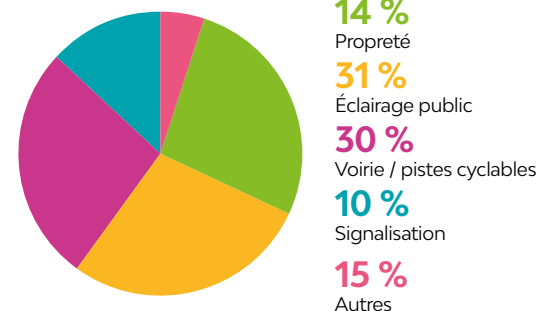
Nombre de visites par habitant en 2023

MonAppli, un outil pour signaler tout désordre sur la voie publique : propreté, éclairage public, voirie, signalisation, déchets ménagers... Prise en charge automatiquement et en toute transparence par les équipes techniques communales et intercommunales.



2 896 signalements

ont été enregistrés via MonAppli, aujourd'hui disponible sur Intramuros (soit 241 par mois)



Les informations accessibles à tous

Des outils de proximité

Les sites internet et réseaux sociaux constituent aujourd’hui des outils incontournables pour partager de manière réactive et lisible l’actualité de l’intercommunalité, informer les usagers et habitants sur les services et projets.

Le Bassin de Pompey anime des pages Facebook, Twitter, LinkedIn, Intramuros et a fait évoluer, en 2019, son site internet pour permettre de réinternaliser la gestion des contenus de ses six plateformes.

2023	Followers	Nouveaux abonnés	Fréquence de publication	Nombre de posts
Facebook	4 400	429	Quotidienne (à minima)	348
LinkedIn	1 020	406	Bi mensuelle (à minima)	82
Twitter	340	NC	Selon opportunités	NC

« Au fil de l’eau »

Le magazine d’actualités de la Communauté de communes pour les habitants est diffusé à 20 000 exemplaires, 4 fois par an en version papier et digitale.



Une administration qui se modernise et veille à la sécurité des données

Le Bassin de Pompey poursuit la modernisation de son administration avec un nouvel intranet collaboratif (Ct’EXTRA) et la dématérialisation (instruction des documents d’urbanisme, parapheur numérique, signatures et envois électroniques).

Un portail et une démarche d’achats durables sont en cours de déploiement afin de renforcer les dimensions inclusives, environnementales et économiques dans les procédures d’achats publics.

Un audit cybersécurité bénéficiant d’une aide de la région Grand Est à hauteur de 50 % a été mené pour travailler sur les axes de renforcement du système d’information. L’actualisation des registres de traitement de données et des formations au Règlement général de protection des données (RGPD) seront menées en 2024.

Le marché de téléphonie mobile a été renouvelé en 2023 auprès d’une centrale d’achat hospitalière (RESAH). Il a permis de réduire le coût mensuel de plus de 50 % en gardant le même niveau de service.



Campus Innovation Formation

Le Campus Innovation-Formation au cœur du Bassin de Pompey est conçu comme une réponse ambitieuse aux enjeux et aux besoins contemporains et futurs du territoire en matière d'innovation, de formation, de cohésion sociale et de développement économique.

Émergence du Campus Innovation-Formation

Ce projet phare s'ancre dans le parc « Eiffel Energie » sur un site d'exception de **3,6 hectares**, situé à la confluence de la Meurthe et de la Moselle et véritable intersection entre les éléments naturels, les communes avoisinantes et le tissu économique local.



Site du projet en confluence de la Meurthe de la Moselle

Un projet soutenu par l'Europe

Seul projet français lauréat en 2022 du « New European BAUHAUS – Local initiatives », Campus Innovation-Formation a bénéficié durant l'année 2023 d'un accompagnement d'experts pour établir une feuille de route stratégique.

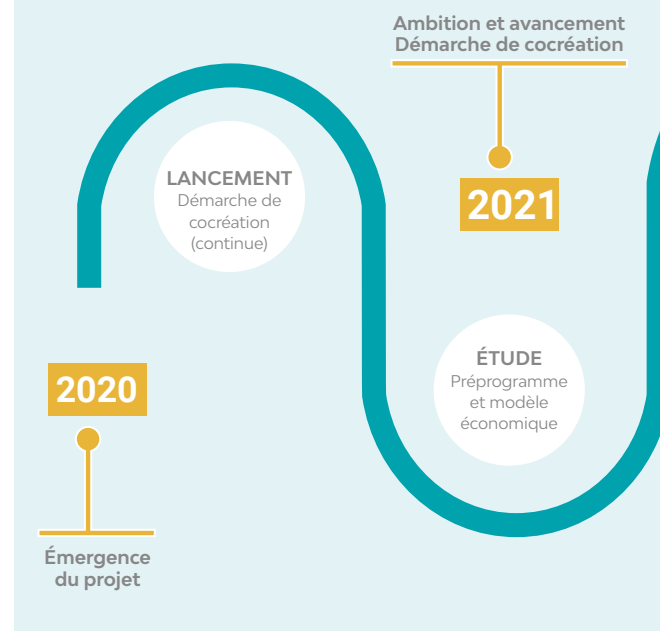
Celle-ci détaille plus de **40 actions portant sur les aspects urbains de restructuration de la friche de Ban la Dame** et sur les aspects transitoires à planifier avec les acteurs.

Une identité claire du projet s'organise autour de trois axes :

- un campus vert,
- la promotion de la connectivité et de la communauté,
- le développement des compétences et des talents.



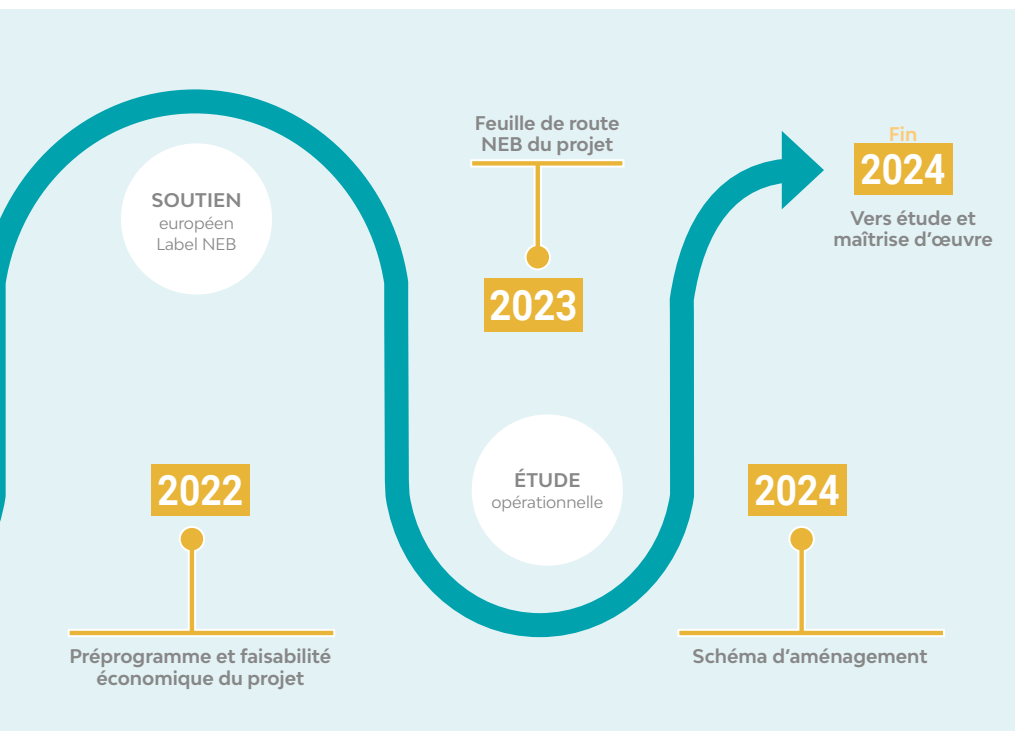
Étapes du projet



Étude du modèle économique

L'étude de faisabilité économique réalisée en 2023 s'est concentrée sur :

- L'analyse de la faisabilité économique : la viabilité du projet prévoit un amortissement possible entre 20 et 25 ans.
- L'élaboration de scénarios d'équilibre : modélisation de solutions viables, notamment celle intégrant des bureaux locatifs, générant des revenus pour soutenir les autres fonctions du Campus.
- Le support dans la recherche de financements : identification de sources de financement (autofinancement, prêt bancaire et prêt de la Banque des Territoires).



Ateliers d'innovation urbaine avec l'Université de Lorraine

Dans le cadre de la collaboration avec l'Université de Lorraine, 55 étudiants de master en urbanisme, en intelligence territoriale et en sciences de l'éducation ont été accueillis dans le cadre d'un atelier d'innovation urbaine. L'objectif principal de ces ateliers était la formulation de propositions d'aménagement pour le Campus Innovation-Formation.



Défi Nancy - Pompey à vélo avec les étudiants de l'Université de Lorraine

Les conclusions de l'étude réalisée ont été positives, confirmant la faisabilité économique du Campus.

Un travail de marketing ciblé est recommandé, mettant en valeur une thématique unique. La mise en place d'un partenariat public-privé a été identifiée comme une approche possible pour assurer un modèle économique robuste. Des études techniques en 2024 auront pour but de lever les risques associés à la reconversion du site.



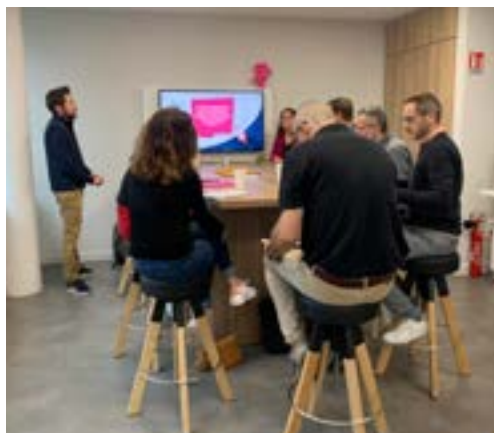
Les tiers lieux du Bassin de Pompey



FLTECH est le **premier espace labellisé #Lorntech** pour favoriser l'émergence digitale et accompagner les start-up et porteurs de projets innovants du territoire (indépendants, salariés, étudiants).

Porté par le Bassin de Pompey en tant que territoire associé du Sillon Lorrain, FLTech s'inscrit dans la dynamique Lorntech et vient compléter le maillage territorial existant.

Situé au sein de Delta Affaires, pôle tertiaire du Bassin de Pompey au cœur du parc Eiffel Énergie, FLTech met **à disposition des start-up un programme de conseil et d'accompagnement spécifique pour soutenir leur développement** : accompagnement à la création, aide au développement de la structure, intervention d'experts métiers, rencontres et échanges professionnels, mise en relation avec des partenaires et acteurs de l'écosystème, ateliers et animations thématiques, espace de création et d'innovation, Fablab.



Espace partagé de services, **FLHOME** propose **des ateliers numériques et une permanence hebdomadaire France services**. C'est également un espace de coworking ouvert à tous ceux qui veulent travailler autrement en bénéficiant du calme de la campagne à quelques minutes de nombreux services.



FLHOME, le nouveau tiers lieu du Bassin de Pompey a ouvert ses portes en mai 2022 au cœur du village de Malleloy dans un ancien corps de ferme réhabilité.



Focus 2023

Offre de service proposée depuis 2019 à Pompey et depuis 2022 en milieu rural à Malleloy

16 coworkers

avec un taux d'occupation moyen de 80 %

150 m²

au cœur du parc d'activités Eiffel Énergie

75 m²

utilisé essentiellement par les agents France services

ACCÈS LIBRE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H Forfaits flexibles



QUART-TEMPS
(5 j./mois)

30 € HT



MI-TEMPS
(10 j./mois)

60 € HT



TEMPS PLEIN
(20 j./mois)

100 € HT

FLTECH Bâtiment Delta Affaires - Rue des 4 Éléments à Pompey

FLHOME 6b rue de Custines à Malleloy

Accès aux droits et inclusion numérique

France services, un service public accessible à tous sur tout le territoire

Un principe simple : permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien (La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques).

L'espace France services du Bassin de Pompey ouvre aussi aux permanences de France Victimes 54, de la déléguée du défenseur des droits, de la CAF, des impôts, d'ALACA.

Focus 2023

40 %

de hausse d'activité

3 611 demandes

traitées soit 14,6 demandes d'utilisateurs par jour en moyenne

Jusqu'à **39**

accompagnements

journaliers (déclaration de revenus)

60 % des usagers

ont plus de 55 ans et 97% d'entre eux habitent le Bassin de Pompey

8 ateliers

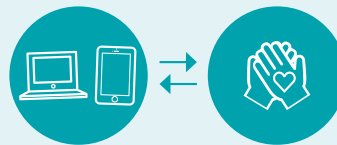
et 1 journée Portes ouvertes organisés

Les antennes France services

Bouxières-aux-Dames	Mairie	Mercredi 9h-12h / 13h30-16h30 sauf le 1 ^{er} mercredi du mois
Champigneulle	CCAS Espace solidarité	Vendredi : 9h-12h Vendredi : 13h30-16h30
Frouard	Mairie Maison Prévert	Lundi : 9h-12h Lundi : 13h30-17h
Livardun	Espace solidarité	Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Lay-Saint-Christophe	Mairie	1 ^{er} mercredi du mois : 14h-17h
Malleval	FL Home	Mardi : 14h-17h

Les conseillers numériques

Le Bassin de Pompey a mis en place une politique en faveur de l'inclusion numérique, levier de l'insertion sociale et économique. Deux postes de Conseillers numériques France services (CNFS) ont été créés afin d'accompagner les usagers dans leur apprentissage des outils numériques (ordinateur, tablette ou smartphone).



Favoriser l'autonomie numérique
grâce à des ateliers d'apprentissage
et la mise à disposition de matériel

**Favoriser un usage citoyen
et critique du numérique**
(vérification des sources d'information,
protection des données personnelles,
maîtrise des réseaux sociaux)

Focus 2023

1107 usagers

accompagnés

600 enfants

de primaire sensibilisés
au bon usage du numérique

8 communes

déploiement des ateliers

672 ateliers collectifs

et 83 rendez-vous individuels

**21 ateliers
thématiques**

pour les scolaires (robots,
cyberharcèlement, écrans, etc.)

**21 ateliers
thématiques**

pour le grand public (initiation, utilisation
internet et applis, arnaques, etc.)





Numérique éthique tour

Objectif : faire découvrir ce que le numérique apporte à la vie quotidienne, tout en sensibilisant aux risques et aux enjeux d'internet. Cette manifestation de 3 jours prend la forme d'un village numérique accessible gratuitement à tous avec des journées réservées aux scolaires. Organisé à Liverdun en juin 2023, il a accueilli 12 classes (300 enfants) et 150 personnes lors de la journée grand public.

300 enfants
et 150 personnes accueillis lors
de la journée grand public



Spectacle chorégraphique « Sans le savoir »

Spectacle destiné aux familles, jeunes et enfants pour les sensibiliser aux dangers des écrans et notamment au cyberharcèlement. Deux représentations (scolaires et grand public) ont eu lieu à Champigneulle en décembre 2023 devant 280 enfants et une centaine d'adultes.



Limédia, poursuite du déploiement de la bibliothèque numérique



La bibliothèque numérique Limédia.fr mutualise des infrastructures, des ressources documentaires et des collections conservées par les différents partenaires.

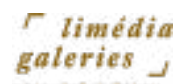
Elle poursuit son ancrage sur le territoire : sur le nombre d'abonnés des médiathèques/ bibliothèques du Bassin de Pompey, les adhérents Limédia représente plus de 10 % des usagers.

Un projet culturel innovant

Qui regroupe trois sites web culturels pour tous :



« Limédia mosaïque » pour consulter en ligne presse, livres, musique et autoformation.



« Limédia galleries », pour accéder librement à des cartes postales anciennes, photos, livres anciens, etc. conservés dans les bibliothèques du Sillon Lorrain.



« Limédia kiosque », pour consulter les journaux anciens de Lorraine numérisés.

COMMUNES	ABONNÉS ACTIFS	USAGERS LIMÉDIA	
Custines	378	65	17,20 %
Liverdun	610	77	12,62 %
Frouard	910	65	7,14 %
Marbach	120	15	12,50 %
Champigneulle	331	16	4,83 %
Bouxières-aux-Dames	157	16	10,19 %
Pompey	180	20	11,11 %
Montenoy	12	5	41,67 %
Lay-Saint-Christophe	99	13	13,13 %
Saizerais	14	7	50 %
Sur le réseau	2 811	299	10,64 %







La force de nos différences



Urbanisme et habitat

L'année 2023 a été marquée par :

- La **concrétisation de projets de logements et d'aménagements** : accompagnement aux travaux d'amélioration de l'habitat, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement (PLUi HD), politique d'accueil des gens du voyage, etc.
- L'**adaptation des politiques publiques de l'urbanisme et de l'habitat** du Bassin de Pompey

Améliorer l'offre de logements du Bassin de Pompey et répondre à tous les besoins

Guichet de l'habitat, la porte d'entrée de France Rénov'

Accompagnement des habitants pour une amélioration des logements du territoire : conseils préalables, accompagnement au montage de dossiers et instruction de demandes d'aides, octroi d'aides propres au Bassin de Pompey.

920 000 € d'aides ont été versés par l'État au bénéfice de **120 logements** dont **3 bâtiments d'une copropriété** à Champigneulle représentant 72 logements.



Permis de louer : améliorer les biens mis en location

Cette autorisation préalable obligatoire à la mise en location de logements de certaines rues du territoire a permis de **valider la décence de 260 logements du Bassin de Pompey mis en location depuis 2021**. Il concerne désormais 7 communes sur 13.

Accueil des gens du voyage

Une convention tripartite d'accueil et d'habitat des gens du voyage a été signée avec les Communautés de communes du Sel et du Vermois et de Moselle et Madon pour la **mise à disposition, de manière tournante, d'une aire de grand de passage**. Durant la période estivale 2023, mise en service d'une nouvelle aire sur la Communauté de communes du Sel et du Vermois.



Plateforme mutualisée d'instruction du droit des sols : poursuite de la dématérialisation

La mise en place d'un processus d'instruction dématérialisé au cours de l'année 2022 a permis à la plateforme mutualisée de gagner du temps sur l'instruction des dossiers avec une **diminution de 9 jours du délai moyen d'instruction** pour les dossiers réputés complets.

Le volume de dossiers présentés à l'instruction de la plateforme mutualisée en 2023 reste à un niveau constant par rapport à celui de l'année précédente, soit **2 138 dossiers contre 2108 en 2022**. Cette dynamique se distingue de la tendance nationale, en baisse de 23,7 %.

En 2023, plus d'un tiers du total des dossiers a été déposé via GéoPermis, la plateforme de saisine par voie électronique en ligne par les pétitionnaires.



230 heures de conseil

aux pétitionnaires et aux communes en 2023, soit une augmentation de 15% par rapport à 2022.

2023 en chiffres



98 heures

de conseils auprès des usagers du Bassin de Pompey



556 déclarations d'intention d'aliéner

instruites, dont une préemption et deux délégations



10 visites de contrôle

d'autorisations délivrées ou de travaux faits sans autorisation



Bunti-Bimby, un service gratuit aux habitants et piloté le bureau d'études Villes Vivantes, pour monter des projets architecturaux et créer des logements sans consommer des terres agricoles ou naturelles. Premiers résultats en 2023 : 5 projets amorcés (autorisations d'urbanisme accordées).



Petite enfance

Avec 6 crèches, le Bassin de Pompey apporte aux familles des solutions en accueil collectif et familial qui complètent l'offre proposée par les assistants maternels indépendants.

Les 162 places de crèche permettent de proposer plus de 400 000 heures d'accueil annuelles. En 2023, 347 familles en ont bénéficié.

2 600 heures annuelles sont réservées aux familles suivies par les services du Conseil départemental et orientées par la Maison des Solidarités, afin de favoriser la vie en collectivité d'enfants de plus de 18 mois.

→ Toutes structures confondues, 97 % des familles sont satisfaites du service rendu, des équipements, de l'accessibilité, de la propreté des locaux et de la courtoisie du personnel.

STRUCTURE	LIEU	ANNÉE D'OUVERTURE	PLACES
Archipel	Pompey	2008	60
Mirabelle	Liverdun	2019	25
Grain de sel	Bouxières-aux-Dames	2015	18
Arc-en-ciel	Champigneulle	2005	18
Hirondelle	Custines	2018	12
Crèche familiale	Champigneulle, Frouard et Pompey	2005	29

Budget des crèches 2023

2 522 475 €

Dépenses de fonctionnement

1 940 543 €

Recettes (participations familiales, financement CAF au travers de la prestation de service unique et bonus territoire)

581 932 €

Charge nette d'exploitation pour le Bassin de Pompey

1,79 € / h

Tarif moyen payé par les parents

16 338 € / an

Coût moyen d'une place dont 4 432 € à la charge du Bassin de Pompey



Déploiement des équipements petite enfance : programmation 2023-2030

2025

Mise en exploitation de la crèche Mirabelle avec extension de sa capacité d'accueil

2026

Mise en exploitation d'une crèche (13 ou 25 places) au sein du quartier Arboresens

2027

Mise en exploitation d'une crèche sur la commune de Champigneulle

2028

Mise en exploitation d'une crèche sur la commune de Custines

Travaux de modernisation d'Archipel

La CAF apporte un **soutien financier pour des travaux de modernisation** de crèches existantes. En 2023, la CAF de Meurthe-et-Moselle a validé la proposition de modernisation de la crèche Archipel à Pompey. Le montant de cette aide forfaitaire maximum est de 4 000 € par place et permettra de **couvrir 80 % des dépenses** engagées en faveur de travaux de rénovation et d'adaptation du lieu (désimperméabilisation du jardin, adaptation climatique des espaces, etc.)

Le **montant total est estimé à 250 000 €**. Aux vues des dépenses identifiées comme éligibles au dispositif CAF, le **reste à charge** pour le Bassin de Pompey s'élèvera à **50 000 €**.

Le Relais petite enfance, en première ligne sur la valorisation du métier d'assistant maternel

Face à la **baisse massive du nombre d'assistants maternels**, les Relais petite enfance du Val de Lorraine, la coordination enfance Familles Rurales, la PMI du Conseil départemental 54 et la CAF Meurthe-et-Moselle ont organisé à Pompey en juin 2023 un **forum « Assistant-e maternel-le, un métier qui a du sens ! »**.

À noter, une collaboration avec le service emploi intercommunal en amont de la manifestation, afin de repérer et orienter des personnes en recherche d'emploi.

Bilan : **120 visiteurs** ont eu des informations sur le métier leur permettant d'envisager une nouvelle orientation professionnelle.



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) : un service qui s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques

Le LAEP propose

- 5 matinées d'ouverture au public.
- 4 sites d'accueil des familles sur le territoire intercommunal : Frouard, Champigneulle, Bouxières-aux-Dames et Pompey.
- 4 espaces de jeux et de motricité dotés de matériel éducatif choisi et adapté aux besoins des enfants de la naissance à 6 ans.
- Des espaces où les enfants expérimentent la collectivité en présence de leur parent ou grand-parent.



Focus 2023

546 heures

d'accueil des familles

195 enfants

différents accueillis

1 842 enfants

1 685 adultes

fréquentation totale en 2023

17 personnes

accueillies en moyenne par matinée

Missions assurées par le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Soutien

et repères éducatifs

Préparation

à la séparation (entrée à l'école ou en crèche)

Temps de rencontres

avec d'autres parents

Lieu adapté

où l'enfant peut jouer en sécurité

Éveil

culturel

Lieu d'information

et d'orientation vers les autres services du territoire

Restauration collective et nutrition

L'offre de service de la restauration collective du Bassin de Pompey structurée autour de sa cuisine centrale (gérée en régie) **reste identique à 2022**.

La production de repas a été continue tout au long de l'année avec des **pics de production approchant les 3 000 repas par jour**.

Le service Restauration a été particulièrement impacté par **l'absentéisme** et des **difficultés de recrutement** ainsi que par la **flambée des prix** des matières premières, des matériaux, des emballages, des transports et des énergies.

Une fréquentation repartie à la hausse

Avec un total annuel de **516 235 repas facturés**, la **production globale** est en **hausse de 12 %**. Elle a dépassé le niveau de 2019 en raison du **fort volume réalisé par les repas scolaires**. La part des élèves déjeunant à la cantine est passée de **69 % en 2022 à 77 % en 2023**.

	2019	2020	2021	2022	ÉVOLUTION 2021/2022	2023	ÉVOLUTION 2022/2023
Total repas scolaires hors goûter et petit déjeuner	272 877	179 305	252 256	269 404	6,80 %	306 608	13,81 %
Total repas autres publics	123 041	114 600	120 448	149 003	23,71 %	158 493	6,37 %
Total repas RIE self et brasserie	58 905	29 347	29 347	41 754	48,10 %	51 134	22,46 %
Total repas vendus	454 823	323 252	400 898	460 161	14,78 %	516 235	12,19 %

Une offre diversifiée en faveur de la population du territoire

Les enfants

- La restauration **scolaire sur 24 sites** : 306 608 repas (+ 13,81 %), soit 2 174 repas en moyenne par jour. La tarification à 1 € a bénéficié à 20 % des familles à la rentrée de septembre 2023.
- La restauration des **accueils de loisirs sans hébergement sur 11 sites** : 43 627 repas pour les centres aérés pendant les vacances, soit une moyenne de 419 repas par jour.
- La restauration des **structures Petite enfance** (5 crèches) : 28 527 repas.

Les seniors

- 7 983 repas pour les résidences autonomie de Pompey et Champigneulles.
- 19 283 repas destinés au portage à domicile.
- 3 381 repas pour l'association des retraités de Custines.
- 18 680 repas pour le foyer d'accueil médicalisé « Les Charmilles » de Malzéville.



94%

Maîtrise des risques sanitaires pour la cuisine centrale

89%

Maîtrise des risques sanitaires pour l'office de restauration

→ Objectif 2024 : > 90 %

Une offre relancée en 2023 avec 516 235 repas facturés

La **fréquentation du Resto du Parc a fortement augmenté (+ 22 %)** et rattrape progressivement celle de 2019.

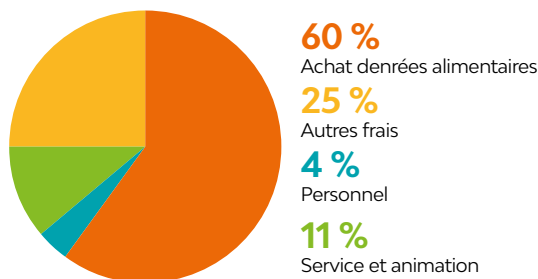
La **production de repas** conforme aux exigences de la **loi Egalim** est passée de **26 % en 2022 à 46 % en 2023** (objectif 50 %). L'approvisionnement via le maraîchage intercommunal s'élève à **5,8 tonnes en 2023**, soit **environ 4 fois plus qu'en 2022**. Plus de 35 variétés de légumes et d'aromates.

La maîtrise des dépenses nécessite d'être poursuivie. L'augmentation des charges est de + 3 % mais reste inférieure à l'inflation annuelle de 5 %.

Les recettes sont en augmentation grâce à la mise en œuvre d'une **refonte tarifaire** de plusieurs prestations (hors facturation aux familles), à compter du 1^{er} juillet 2023 (+ 100 000 €).

La **réduction des écarts entre coût de production et recette par repas se poursuit favorablement**, en particulier pour le RIE : le coût d'un repas diminue de 10,76 € en 2022 à 9,23 € en 2023 pour une recette moyenne qui augmente de 7,73 € à 7,92 €.

PUBLIC	COÛT GLOBAL DE PRODUCTION PAR REPAS EN €		RECETTE MOYENNE PAR REPAS EN €		ÉCART EN €	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Scolaires	5,4	5	4,24	4,11	1,16	0,89
Autres publics	5,4	5	3,91	4,55	1,49	0,45
RIE	10,76	9,23	7,73	7,92	3,03	1,31



Coût global en baisse

Pour les scolaires : de 13,16 € en 2022 à 12,36 € par repas (- 6 % / 2022)

Pour autres publics : de 5,40 € en 2022 à 5 € par repas (- 7 % / 2022)

Un redressement difficile malgré des premiers leviers

Une **légère baisse du déficit a été obtenue en 2023**, ce qui n'était pas arrivé depuis 2019.

Un **diagnostic organisationnel et financier**, mené par un bureau d'étude, a été initié en 2023 afin d'identifier les leviers de maîtrise à mettre en œuvre pour garantir la qualité des repas et accompagner la stratégie de circuits courts.



EN MILLIERS D' €	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	3 445	3 737	3 894	3 820	4 135	4 869	5 079
Recettes de fonctionnement	2 015	2 174	2 336	1 759	2 013	2 522	2 781
Déficit budget annexe restauration	1 430	1 563	1 558	2 062	2 122	2 346	2 299

L'animation du temps méridien, un enjeu en faveur du projet santé nutrition du Bassin de Pompey

Le Bassin de Pompey a en charge la distribution, le service des repas, le transport et l'encadrement des enfants sur le temps méridien. L'accueil périscolaire du temps méridien mobilise beaucoup de moyens humains et financiers et fait l'objet d'une mutualisation des agents communaux et intercommunaux.

Maraîchage

une production en forte hausse

6 tonnes de légumes livrés à la cuisine centrale

35 variétés

haricot vert, carotte, courge, blettes, choux, concombre, etc.

Production x 4 par rapport à 2022

100% biologique

1 audit du système d'irrigation optimisé

Prévention spécialisée : une nouvelle contractualisation pour 2023-2025

Le conseil communautaire a approuvé pour la période 2023 – 2025 la reconduction de la convention de partenariat local tripartite avec le Conseil départemental et l'association « Jeunes et Cités ».

Le soutien du Bassin de Pompey à cette prévention ciblée sur les jeunes en situation de grande marginalité s'élève à 90 000 € par an pour la prise en charge de deux des quatre postes de l'équipe territorialisée de Jeunes et Cités en plus d'une contribution de 10 000 € aux frais liés à la mise en œuvre du programme d'action de cette équipe.

Focus 2023

Activités pour les 11 - 18 ans

Accueils hebdomadaires
salle Charcot ou Espace Mozart
Chantiers à contreparties loisirs
Mesures d'**accompagnement éducatif**
Accompagnements individualisés

Activités pour les 16 - 25 ans

Chantiers rémunérés
Ateliers collectifs
Soirées thématiques et sorties
Accompagnements individualisés

Activités pour les familles

Ateliers parents / enfants
Temps dédiés aux parents
Permanences d'accueil
Accompagnements individualisés

Actions sur le milieu

Animations et fête de quartiers
Participation à des manifestations locales
Ateliers et groupe d'expression
Fête de fin d'année des familles



Culture

Accès des scolaires à la culture

Le **dispositif Accès à la culture** (AAC) du Bassin de Pompey permet aux enfants scolarisés du territoire de **bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture**. Ce dispositif s'ajoute aux actions communales déjà mises en œuvre.

L'année 2023 représente enfin une année "normale" en termes de fréquentation associée une diversification des projets artistiques :

- **30 classes ont participé au projet Main à la Pâte/Maison** pour la Science Université de Lorraine
- **3 102 élèves ont assisté à un spectacle du TGP** sur la saison 2022/2023
- **478 élèves se sont inscrits sur un projet spécifique** proposé par la Communauté de communes
- **271 élèves ont fréquenté l'action « Numérique éthique tour »** et **280 ont assisté au spectacle « Sans le savoir »**

Seuls 262 élèves sur les 3 539 n'ont pas bénéficié d'une inscription au dispositif AAC, soit 7 % de l'effectif total.



108 042 €

montant alloué au dispositif
soit 31,74 € par élève

Mise en réseau des écoles de musique

En 2023, l'**Orchestre intercommunal du Bassin de Pompey** a réuni **près de 50 musiciens amateurs** dans cette expérience collective sous la direction d'une équipe de professionnels composés de professeurs issus des écoles de musique du territoire.

Deux concerts ont été donnés :

- en mars, au centre socioculturel de Pompey devant 400 personnes.
- en juin, lors de la Fête de la musique au Parc du Château de Champigneulle.



Accompagnement des porteurs de projets attractivité

Le dispositif de soutien à l'organisation de manifestations de rayonnement intercommunal a permis de financer et valoriser plusieurs événements :

- **Val de Lorraine classic**, concentration de moto-enduro organisée à Faulx.
- **Fête médiévale** organisée par l'OMA à Liverdun.
- **La Marbichonne**, randonnée cyclo et pédestre à Marbach.

Sport

Première année pleine de gestion des 5 gymnases

Une exploitation à nouveau maîtrisée en 2023

Après des hausses significatives des charges d'exploitation des COSEC entre 2020 et 2023, les coûts de fonctionnement sont en baisse en 2023. Cette évolution, couplée à la revalorisation tarifaire issue de l'occupation par les collègues, conduit à un coût résiduel par heure de fonctionnement en nette décroissance, à nouveau soutenable financièrement.

RATIOS ANNUELS EN €	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charge horaire	12,38	12,60	13,78	19,21	21,92	25,46	13,85
Recette horaire	6,83	6,98	7,52	8,80	10,50	7,58	9,86
Coût horaire résiduel	5,55	5,62	6,26	10,41	11,42	17,88	3,99

Une fréquentation associative toujours forte



34 associations

ont fréquenté les COSEC
et le gymnase du Moulin Noir en 2023

Des rapprochements par disciplines (basket, handball) permettent une mutualisation de créneaux et une utilisation optimale des équipements. Il reste cependant difficile de répondre favorablement à l'ensemble des demandes des associations sportives du territoire. Les possibilités d'accueil du gymnase du Moulin Noir restent limitées et la configuration du COSEC de Champigneulle, fortement intégré aux installations du collège, n'a pas permis de l'ouvrir en 2023 à de nouvelles associations.

Entretien des équipements sportifs

- **COSEC de Champigneulle** : travaux de mise en conformité des panneaux de basket et études préalables à la réfection de la toiture.
- **COSEC de Custines** : travaux sur les sanitaires et douches.
- **COSEC de Liverdun** : pose d'un adoucisseur.



L'activité du pôle aquatique

Focus 2023

154 642 entrées

fréquentation en hausse de 12 %

dont

Tout public : 59 %

Associations sportives : 8,5 %

Scolaires du Bassin de Pompey : 23 %

Scolaires hors territoire : 9,5 %

448 241 €

recette en hausse de 13 %

dont

Tout public : 77 %

Associations sportives : 13 %

Scolaires hors territoire : 10,5 %

Des coûts d'exploitation en forte hausse depuis 2020

Principale alerte en 2022, le coût des fluides a représenté 665 504 € en 2023, soit une baisse de 5,45 %. Les charges totales restent cependant fortement élevées sur nos équipements anciens, faisant porter à la collectivité un coût de plus de 11 € par entrée en 2023.

RATIOS EN €	2022	2023
Coût exploitation total	2 215 738	2 206 263
Coût par usager	16,08	14,27
Recette par usager	3,13	3,16
Charge résiduelle par usager	12,95	11,11

Pour mémoire, fermeture technique de la piscine de Champigneulle de juillet à novembre 2022

En 2023, des investissements et travaux non planifiés d'un montant de 35 000 € ont été nécessaires pour maintenir en exploitation les installations de la piscine de Pompey. Ces derniers ont notamment permis l'ouverture du bassin extérieur fin juin, offre de loisirs fortement appréciée des familles et de la jeunesse.



Accueil d'un tournage à la piscine de Pompey

Le 29 août 2023, la piscine de Pompey a servi de décor au tournage du film « Leurs enfants après eux » avec Ludivine Sagnier et dont la sortie est prévue en septembre 2024.



Natation scolaire : un dispositif reconnu

Les enfants du territoire bénéficient chaque année de 10 cours en « stage massé », de la maternelle au CM2. Ces modalités pédagogiques permettent une progression plus rapide pour apprendre à nager et constituent un dispositif unique dans le Grand Est, appliqué aux 36 000 entrées scolaires de compétence intercommunale de l'année 2023.

Les centres aérés bénéficient aussi d'un accès aux piscines sur les périodes de vacances scolaires et mercredis après-midi en temps scolaire.

L'accès gratuit à la piscine représente un coût d'environ 150 000 € en entrées valorisées et 90 000 € en transport.

En 2023, un livret pédagogique, pour les enseignants et les parents agréés, a été créé en partenariat avec l'Éducation nationale, sur la base du projet pédagogique porté par les éducateurs sportifs et mis par écrit lors du confinement de 2020.



Santé

Le Bassin de Pompey a en charge l'élaboration et le suivi d'un Contrat local de santé (CLS) pour répondre aux enjeux et aux besoins de santé identifiés en lien avec les acteurs de terrain et avec la population.

Un Contrat local de santé à l'échelle du Val de Lorraine

En 2019, l'Agence régionale de santé a manifesté l'intérêt de porter le CLS à l'échelle du Val de Lorraine et d'en confier le pilotage au PETR. La signature de ce contrat n'a pu aboutir en 2023. Néanmoins, la commission composée d'élus communautaires du Bassin de Pompey a poursuivi son travail, débouchant en octobre 2023 sur un programme d'actions spécifiques au Bassin de Pompey, en corrélation avec les priorités du territoire.

Santé environnementale, accélérer le déploiement de mesures pour s'adapter aux changements

Plusieurs actions et projets santé portés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont en cours mais n'apparaissent pas dans le CLS : qualité de l'eau, espaces fraîcheur, réseau de sentinelles, etc. En 2023, la commission a travaillé sur le lien à faire dans le portage des actions d'adaptation et d'anticipation à mener en matière de santé environnementale.

À quoi le Bassin de Pompey devra-t-il s'adapter en 2040 ?



+ 2,1 à 3,2°C en été



+ 27 à 49 litres / m² en hiver
1l/m² = 1 mm de cumul de précipitations



+ 1 à 19 jours de risque de feu
de végétation



+ 27 à 19 jours
en vague de chaleur

RESAVAL : une activité maintenue sur le territoire intercommunal

Depuis 2017, le Bassin de Pompey adhère à l'association Réseau de santé du Val de Lorraine (RESAVAL) pour un montant annuel de 2 000 €.

RESAVAL a pour objet d'améliorer la prise en charge ambulatoire et le parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques et des personnes âgées, en perte d'autonomie ou représentant des situations précaires de soins ou d'isolement.

Les 4 axes du CLS et les enjeux forts relevés par la contribution du Bassin de Pompey

Axe 1 Développer l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

Accompagnement global, fluidité des parcours, maintien à domicile, accès aux logements adaptés.



Axe 3 Renforcer les comportements favorables à la santé (alimentation, activité physique et addictions)

L'offre en matière d'activité physique et son accessibilité, attitudes et aptitudes en matière d'alimentation, addictologie, couverture vaccinale des enfants.



Axe 2 Améliorer l'accès aux services de santé et aux soins, faciliter l'inclusion sociale

Attractivité du territoire pour l'installation de professionnels de santé, accessibilité, continuité des prises en charge, santé mentale, coordination des parcours de santé.



Axe 4 Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire du Val de Lorraine

Situations d'habitat indigne et/ou de précarité énergétique, enjeux de santé environnementale, déplacement des publics les plus fragiles vers l'offre de santé.



L'insertion, une orientation affirmée

Le chantier d'insertion intercommunal du Bassin de Pompey

Il s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Les activités de production sont couplées à un accompagnement technique, social et professionnel. Ce dispositif permet aux salariés en insertion de valoriser et développer leurs capacités et leurs compétences, de retrouver une autonomie sociale en vue d'une insertion professionnelle durable.

En 2023, le chantier d'insertion a bénéficié d'un **agrément de l'État** pour l'embauche de **15,66 Équivalent temps plein (ETP)**. La répartition par genre est équilibrée, reflétant un engagement du Bassin de Pompey envers l'égalité des chances et l'inclusion. Lors de leur intégration sur le chantier, **74 % des personnes étaient sans emploi depuis plus de 2 ans. Toutes résident sur le territoire.**



Un accompagnement renforcé

En raison de l'augmentation de l'activité du chantier intercommunal, avec le déploiement de l'activité espaces verts et bûcheronnage notamment, l'équipe d'encadrement a été renforcée. Elle est composée de 5 encadrants techniques d'insertion, de 2 accompagnatrices socioprofessionnelles et d'une coordinatrice. En 2023, l'étroite collaboration avec l'offre de services proposée par l'espace France services, les conseillers numériques et le service intercommunal de l'emploi FLjob se poursuit avec pour objectifs, **l'amélioration de l'accès aux droits et la réduction de la fracture numérique.**

6

activités de
production

- maraîchage biologique
- restauration collective
- entretien des locaux
- sensibilisation au réemploi
- espaces verts
- bûcheronnage

CDDI

contrat à durée déterminée d'insertion
4 mois à hauteur de 26 heures hebdomadaires,
renouvelable 24 mois sous conditions.

35 salariés ont pu en bénéficier : 9 agents à la cuisine centrale intercommunale, 15 agents sur l'activité maraîchage et espaces verts à Marbach, 9 agents sur l'activité d'entretien des locaux et 2 agents à la sensibilisation au réemploi.

75%

de sorties dynamiques

CDD, CDI, entrée en formation qualifiante

Résultat en termes d'accès et de retour à l'emploi des salariés sortis de la structure en 2023

L'année 2023 a été marquée par la création de 2 nouvelles activités d'insertion : en espace vert et autour du bûcheronnage. Ces activités viennent en complément de l'activité maraîchage pour sa partie insertion et de la filière bois pour la partie production. Elles permettent de diversifier l'offre de postes, de mutualiser les ressources humaines et le matériel.



Marché d'insertion : un autre levier pour les personnes les plus éloignées de l'emploi

L'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi passe aussi par la **mise en place de marchés d'insertion** dont l'objet est l'achat d'une prestation d'insertion sociale et professionnelle qui prend appui sur une activité support.

L'association Cultures et Partages, titulaire de ce marché, a proposé à **19 demandeurs d'emploi du territoire des postes d'agents techniques polyvalents** sur des missions d'entretien des espaces verts, de nettoyage urbain, de déneigement de quais de gare et sur diverses autres prestations d'entretien de locaux.

Il s'agit de personnes majoritairement très éloignées de l'emploi, bénéficiaires de minima sociaux ou sans ressource, avec un très faible niveau de qualification, qui ont, durant cette année, pu bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé.

Trois personnes ont terminé leur contrat chez Cultures et Partages : une est entrée en formation qualifiante, une est entrée en ESAT et une reste sans solution. Au total, **4 656 heures de travail** ont été effectuées par les salariés de Cultures et Partages grâce à ce marché.



Des clauses sociales obligatoires intégrées dans les marchés publics

La loi dite « Climat et Résilience » de 2021 énonce des dispositions en matière de commande publique qui entreront en vigueur au plus tard le 22 août 2026. Elle prévoit un principe d'obligation de prise en compte de considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, dans les conditions d'exécution de tous les contrats supérieurs aux seuils européens. **Le Bassin de Pompey a décidé de longue date – bien avant ces obligations – d'intégrer des clauses sociales dans les marchés publics.**

Pour ce faire, le Bassin de Pompey porte un poste de facilitatrice clauses sociales (0,5 ETP). En interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, le service public de l'emploi et les acteurs de l'insertion, la facilitatrice des clauses sociales assure une mobilisation efficiente de la commande publique en faveur de l'emploi.

Focus 2023

10 opérations

20 marchés

= lots

19 entreprises

7 358 heures

d'insertion

22 participants

23 contrats

de travail

Politique de la ville

Le décret 2014-1750 du 30 décembre 2014 a retenu **deux quartiers du Bassin de Pompey** comme quartiers prioritaires de la politique de la ville (population minimale de 1 000 habitants, revenu médian inférieur au seuil de bas revenus) : le quartier des Mouettes à Champigneulle et le quartier de la Penotte à Frouard.

Ces quartiers prioritaires ont bénéficié des dispositions liées à la politique de la ville dans le cadre du contrat de ville prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

2023 a été l'année d'évaluation de ce contrat et de rédaction du contrat de ville 2024-2030 tenant compte des nouvelles priorités de l'État autour de 4 enjeux :

- l'emploi (formation, insertion et entrepreneuriat)
- les transitions (santé, numérique, écologie)
- l'émancipation (réussite éducative, sport, culture, lutte contre les discriminations)
- la sécurité (laïcité, citoyenneté, valeurs de la République)

Suite à un appel à projet, un comité technique / comité de pilotage de programmation s'est réuni le **vendredi 24 mars 2023** afin de statuer sur les différents dossiers et d'ainsi arrêter le plan d'actions 2023. 21 actions ont été retenues pour un **financement de l'État accordé de 65 500 €**.

Brigade intercommunale de police municipale (BIPM)

Police de terrain et de proximité

Cette activité prend une part importante des missions quotidiennes des agents de la brigade : elle représente **52 % de l'activité générale**.



En 2023, la brigade a réalisé **207 interventions** liées à une demande des communes.

495 interventions au profit des administrés (stationnement, salubrité ou de comportement).

Brigade verte

Des ilotages à vélo à assistance électrique ont été réalisés. Ces actions permettent une meilleure proximité auprès des commerçants et administrés et facilitent le recueil d'informations.



2 120 kilomètres ont été parcourus sur les cœurs de ville et voies vertes



Animation scolaire

La BIPM poursuit sa démarche sécuritaire auprès du jeune public des établissements maternelle et primaire. En 2023, 880 élèves de Grande section et CE2 ont appris à identifier les dangers de la route, à traverser en toute sécurité, à respecter les règles de la circulation piétonne et à être toujours vigilants. Ce rendez-vous annuel transmet également une image positive des forces de l'ordre.



Sécurité routière

En 2023, **1 012 infractions toutes thématiques confondues ont été relevées** par les agents de la BIPM, majoritairement liées au stationnement (zones bleues, stationnement abusif ou sur trottoir).

233 véhicules ont fait l'objet d'un stationnement abusif de plus de sept jours.

Contrôles de vitesse

Une **centaine d'infractions à la vitesse** suite à des contrôles a été relevée pendant l'année 2023. L'objectif est également de sensibiliser les conducteurs par la mise en place de radars pédagogiques sur des axes routiers rénovés ou sur un changement de limitation de la vitesse.

Travail administratif

Celui-ci représente **25 % de l'activité générale** de la brigade : rédaction des arrêtés (temporaires, taxis, permanents et occupation du domaine public, rapports judiciaires, réunions de service ou extérieures), accueil, vidéosurveillance, etc.

- 77 rapports judiciaires rédigés et transmis aux autorités compétentes.
- 1 646 mains courantes.
- 710 arrêtés de circulation concernant l'occupation du domaine public, manifestations, autorisation de stationnement taxis, aménagement, droits de place.



Communauté de communes du Bassin de Pompey
rue des 4 Éléments - BP 60008 - 54340 POMPEY
Tél. : 03 83 949 81 81

www.bassinpompey.fr

